l'association SORCIERES EN FOIRE présente
XIIIème FOIRE des
Sorcières de Mâlain
4 ET 5 JUIN 2022
Entrée: 5€ (gratuit - 12 ans)
10h - 20h RESTAURATION SUR SITE
ARTISANAT / SPECTACLES / DÉAMBULATION
WWW.SORCIERES-DE-MALAIN.COM
infos: sorcieresdemalain@gmail.com

Céline Leboutet

Secrétaire indépendante

Professionnels et Particuliers
Gestion administrative, commerciale,
Communication - Organisation

www.cl-secretaire.com - leboutet.celine@gmail.com

- 06 13 55 63 34 -

Un GrAin SuCré

Ateliers gourmands à domicile

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.ungrainsucre.com

•06.72.34.00.76 • ungrainsucre@gmail.com

Particuliers - Associations - Professionnels 21410 Malain

Artisan Couvreur

Neuf • Rénovation • Entretien

Tous types de couvertures
Tuiles • Ardoises...

Zinguerie
Cuivre • Zinc • Inox...

ROZE NICOLAS
COUVERTURE-ZINGUERIE

21410 MÂLAIN
www.couverture-zinguerie-roze.com

09 50 18 53 94
• • •
06 24 16 45 71

La Beauté Alex'ellence

Institut de Beauté

Savigny-sous-Mâlain

Épilations - Onglerie
Soins visage et corps
Maquillage - Bellypainting
Rehaussement de cils
Vente de produits

Tél. 07 88 23 85 08
www.la-beaute-alexellence.fr

Restaurant - Traiteur

Restaurant LE CAV'O Traiteur Pâtisserie

7, rue de la grande place
MÂLAIN
03 80 43 38 52

www.lecavo.fr

Tabac - Presse - Loto
de la Vallée de l'Ouche

NON STOP 6h / 20h - 7J/7

44 grande rue du haut - Fleurey-sur-Ouche
03 80 33 66 34

CYBERZEN-INFORMATIQUE.FR

CyberZen
informatique

11 rue du Mont Chauvin
21410 MALAIN
Tel : 03.80.23.68.29
Tel : 06.50.33.41.76
cyberzen-info@cyberzen-informatique.fr

ASSISTANCE // DÉPANNAGE // INSTALLATION // FORMATION

Moniteur d'équitation itinérant

Initiation à l'attelage ∘ Promenade en attelage
Cours, stage d'équitation ∘ Pension avec ou sans travail
Remise en forme de votre cheval

Entretien de vos espaces verts (CESU possible) :
Tonte de pelouse ∘ Aspiration feuilles
Taille de haies ∘ Transport à la déchetterie (gros volume)

Autres services :
Vente de fumier et crottin sans paille
Entretien paddocks/prés/clôtures avec microtracteur

Pascal BAILLARGEAULT
Ecurie de Mâlain ∘ 06 74 74 10 64 ∘ baillargeault.pascal@orange.fr

le Mot du Maire

800

Nous sommes 800 à habiter notre village, 800 Mâlinoises et Mâlinois, le cap a été franchi cette année. Après une baisse au tournant des années 2000, un creux en 2004 avec 685 habitants, la population de Mâlain a retrouvé depuis une croissance soutenue et régulière.

La proximité des accès aux réseaux autoroutier et ferroviaire permet à de nombreux résidents de se rendre au travail mais aussi de profiter de tous les attraits en terme de loisirs et de commerce de Dijon. Notre territoire bénéficie des effets de débordement de l'expansion métropolitaine.

Notre commune, en périphérie d'une métropole, pourrait rapidement devenir un village dortoir.

Une activité professionnelle, commerciale et de nombreux loisirs existent sur notre bassin de vie communautaire. Notre village se veut vivant, animé, convivial. Le nombre d'associations sportives, culturelles et autres, l'implication des nouveaux venus dans la vie locale sont le signe de sa vitalité et de sa capacité à « brasser » les générations, les personnes, les familles.

Les nouveaux habitants sont attirés par une qualité de vie qu'ils jugent plus agréable qu'en milieu urbain et découvrent rapidement que notre village a une âme et que la vie y est belle.

Jusqu'à présent notre village a absorbé ces nouveaux Mâlinois avec peu de constructions neuves, grâce à la rénovation de logements anciens , la réhabilitation de granges mais ce phénomène commence à trouver ses limites. La pression immobilière devient importante et le prix du marché immobilier atteint des records. Notre village est très demandé.

Des communes de la vallée de l'Ouche ont fait le choix de répondre à cette demande en ouvrant des pans importants de terrains à l'urbanisation, transformant les abords de village de façon brutale avec des lotissements, des implants urbains dans notre milieu rural. C'est un choix que nous avons refusé. Les places à Mâlain sont chères, mais nous le valons bien !

Nous sommes à l'écoute des habitants, des dynamiques collectives, pour poursuivre le processus de construction de l'avenir du village, dans le respect de nos paysages, de nos terres agricoles, de l'environnement, des ressources en eau et de la biodiversité.

Nicolas BENETON

Concert les Mauvaises foi

Vendredi 3 Juin 20h
le Chauffe Savates - Risomes

Vide grenier

Dimanche 18 septembre
Esplanade de la salle des fêtes - Galop Mâlain

Foire des sorcières de Mâlain

Samedi 4 et dimanche 5 Juin 10h - 19h
Dans les rues du village - Sorcières en Foire

Festivités du 14 juillet

Mecredi 13 juillet en soirée
Jeudi 14 Juillet après-midi
Esplanade de la salle des fêtes

agenda

SUPER U
SOMBERNON

AVENUE DE LA BRENNE - 21540 SOMBERNON
TÉL. 03 80 33 32 04 - FAX : 03 80 33 35 17

Etat Civil

Naissances

AUBLANC Juliette, *15 mars 2022*

LAPORTE Maël, *30 mars 2022*

LECHENET DUBUC Niels, *13 avril 2022*

Décès

GUERET Martine, *20 novembre 2021*

DINET Eliane, *22 décembre 2021*

BONY Christian, *25 décembre 2021*

BERNARD Michel, *19 janvier 2022*

BENE Jean, *2 février 2022*

GRILLOT Fabrice, *25 mars 2022*

DIEUDE Marie, *23 avril 2022*

TROISGROS Edith, *8 mai 2022*

Rappel des horaires des travaux de bricolage et de jardinage

Ainsi, l'arrêté préfectoral du 16 juin 1999 fixe les horaires de bricolage autorisés : **les jours ouvrables** de 8h30 à midi et de 14h30 à 19h30
Le samedi de 9 heures à midi et de 15 à 19 heures, **le dimanche** et **les jours fériés** de 10 heures à midi

16 novembre 2021

Etaient présents : Mme Luana ARGIOLAS – Mme Cécile BAILLARGEAULT – M. Nicolas BENETON – Mme Cerise BLOUIN – M. Pascal CHAUVENET – M. Guillaume COLIN - Mme Françoise DUSSET – Mme Jasmine FEDOR – M. Loïc JUPILLE – M. Alexandre LACROIX - M. Arnault LEMAIRE – Mme Claire SALOMON - M. Cédric SELLENET – Mme Amélie SICAUD

Absente excusée : Mme Bérénice TOUTANT

1 – PRÉSENTATION DE LA NOTE D'ORIENTATION PAR LE CAUE SUR L'AMÉNAGEMENT DE LA RUE MAURICE BÉNÉ

Mme GRANJON, paysagère conseillère au CAUE est venue présenter au Conseil Municipal son étude et préconisations sur le projet d'aménagement de la rue Maurice Béné. La consultation de maîtrise d'œuvre se fera sur l'ensemble de la rue mais la première phase travaux se fera au niveau du parvis de la mairie. Avant de commencer la procédure, il nous faut connaître l'état du réseau d'eau potable et d'assainissement. Un nouveau courrier est adressé à la communauté de communes compétente en la matière.

2 – MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU : DEVIS DORGAT

La commune souhaite faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme afin de créer un secteur de taille de capacité d'accueil limité NL au droit du secteur NL existant au nord du bourg. Elle inclurait le château et ses abords. Seuls les plans graphiques seraient modifiés (la modification inclut toutefois, en fonction du besoin, la possibilité de renforcer les prescriptions réglementaires attachées à ce secteur). Après exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal retient l'offre du Cabinet d'Urbanisme DORGAT à Dijon pour un montant de 3 200 € HT s'il s'agit d'une modification simplifiée et accepte une majoration de 950 € HT en cas de modification de droit commun, autorise le Maire à signer le devis et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

3 – CONSTRUCTION ILLÉGALE

Monsieur le Maire explique qu'un propriétaire de la commune (44 rue Boudrot) a mis en vente sa propriété sur laquelle se situe une maison ancienne située sur une parcelle constructible. Par contre, cette propriété comprend aussi 4 garages adjacents construits récemment et pour lesquels il n'y a pas eu de demandes de permis de construire et qui se situent sur une parcelle cadastrée en zone naturelle N non constructible. La commune a donc demandé conseil à un cabinet d'avocat. Après exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal accepte de commencer la procédure de mise en demeure au propriétaire de se mettre en conformité, autorise le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération

4 – TRAVAUX MAIRIE ÉCOLE : MODIFICATION DES PLAFONDS

Le conseil municipal a refusé à l'unanimité le devis de l'entreprise C2P pour la modification des plafonds pour CVC ainsi que l'avenant 1 au lot 8, ces travaux supplémentaires sont la conséquence de la négligence du bureau d'études et la commune refuse donc d'en subir les conséquences financières.

5 – DEVIS DISTRIBUTEUR DE SEL

Monsieur le Maire explique que le distributeur de sel est en très mauvais état, une réparation ou l'achat d'un nouvel engin est donc nécessaire. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide de reporter leur décision au prochain conseil car il manque des devis.

6 – DEVIS ONF

Monsieur MONTUELLE, technicien forestier en charge de la forêt communale de Mâlain, a contacté la commune concernant la plantation de la parcelle 11 réalisée l'hiver dernier. Il a constaté que les cèdres ont très bien repris mais qu'il y a eu de la perte dans les chênes pubescents d'où la nécessité de remplacer les plants manquants. Après exposé du Maire et en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal, retient le devis proposé par l'ONF d'un montant de 516.98 € TTC pour les travaux de regarnis et autorise le Maire à signer le devis.

7 – DEVIS NUMÉRISATION DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL

Considérant la sauvegarde des registres, l'évolution vers COMEDEC de la transmission des actes d'état civil, il convient de numériser les registres d'état civil. Après exposé du Maire et en avoir délibéré, le conseil municipal, décide d'accepter le devis de l'entreprise NUMERIZE pour un montant de 3 468 € TTC et autorise le Maire à signer le devis et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

8 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ORANGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

* D'appliquer les tarifs maxima prévus par le décret précité pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par des opérateurs de télécommunications, à savoir :

- 30 € par kilomètre et par artère en souterrain

- 40 € par kilomètre et par artère en aérien

- 20€ par m^2 au sol pour les installations autres que les stations radioélectriques

* De revaloriser chaque année ces montants en fonction de la moyenne des quatre dernières valeurs trimestrielles de l'index général relatif aux travaux publics.

* D'inscrire annuellement cette recette au compte 70323.

CHARGE le maire du recouvrement de ces redevances en établissant annuellement un état déclaratif ainsi qu'un titre de recettes.

9 – DEMANDE DE SUBVENTIONS 2021

* **SPORT AS COLLEGE SOMBERNON :** Lors de la séance du 16 mars 2021, le Conseil Municipal a voté une subvention de 100 euros, 2 élèves résidant sur la commune de Mâlain participent à un challenge sportif qui aura lieu à la Réunion.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 13 voix « POUR » et 1 voix « CONTRE » vote la subvention supplémentaire de 400 euros.

* **TEMPS LIVRES :** Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal vote la subvention de 50 euros.

* **GALOP MALAIN :** Après en avoir délibéré avec 2 abstentions, le conseil municipal vote la subvention de 500 euros.

10 – QUESTIONS DIVERSES

* Vitraux de l'église : M. GRAMMARE a commencé la première phase de renouvellement des vitraux de l'église depuis début novembre. La fondation du patrimoine a pris en compte notre demande et un appel aux dons est lancé. La commune est informée de la possibilité d'ouvrir l'église par un système de QR Code.

* Salle des fêtes : La commission Pôle humain réfléchit à des travaux de rafraichissement de la petite salle de réunion.

* QUELQUES DATES :

* 8 janvier 2022 : Vœux du Maire. En raison de la pandémie sanitaire, ils pourraient se dérouler sur l'esplanade de la salle des fêtes à 12h00.

* 23 janvier 2022 : Repas de l'amitié.

* 10 et 24 avril 2022 : Elections présidentielles.

* 12 et 19 juin 2022 : Elections législatives.

Date du prochain conseil : 10 janvier 2022 à 20h00

La séance est levée à 23h30.

Le Maire, Nicolas BENETON

10 janvier 2022

Etaient présents : Mme Luana ARGIOLAS – Mme Cécile BAILLARGEAULT – M. Nicolas BENETON – Mme Cerise BLOUIN – M. Pascal CHAUVENET – M. Guillaume COLIN - Mme Françoise DUSSET – Mme Jasmine FEDOR – M. Loïc JUPILLE – M. Alexandre LACROIX - M. Cédric SELLENET – Mme Amélie SICAUD – Mme Bérénice TOUTANT

Absents excusés : Mme Claire SALOMON (procuration à Cerise BLOUIN) - M. Arnault LEMAIRE (procuration à Mme Amélie SICAUD)

* M. le Maire rend hommage à M. Christian BONY, présent à chaque conseil, membre de plusieurs commissions depuis plusieurs mandats. Il le remercie pour son aide et son soutien.

1 – CONTRAT SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide la modification du temps de travail du poste de secrétaire de mairie de 32h00 à 35h00.

2 – VITRAUX ÉGLISE – AVENANT 1

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les frais complémentaires d'un montant de 3.140 euros TTC sur les phases 1 et 2 des travaux en cours de l'église et autorise le Maire à signer l'avenant 1 et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

3 – CONTRAT RISQUES STATUTAIRES CONVENTION CENTRE DE GESTION/MÂLAIN

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte les modifications du contrat groupe pour les risques statutaires et autorise le Maire à signer les conventions en résultant.

4 – TRAVAUX DEVIS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise C2P d'un montant de 1816.85 euros TTC pour la modification des plafonds pour CVC ainsi que l'avenant 1 au lot 8 et autorise le Maire à signer le devis et tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

5 – QUESTIONS DIVERSES

* Le conseil est informé que les personnes qui sont entrées par effraction dans la salle des fêtes en octobre 2020 ont été condamnées à rembourser l'armoire détruite.

* La Préfecture a rendu un avis réservé pour le projet de construction d'une Association Foncière Urbaine pour la gestion de l'eau et l'assainissement. Les documents et justificatifs demandés seront envoyés afin de lever les réserves.

* L'enquête publique pour la déclaration d'utilité publique d'un projet d'acquisition d'un emplacement réservé se déroulera : du 25 janvier au 8 février 2022 inclus.

- L'enquêteur public tiendra trois permanences en Mairie :

* le 25 janvier de 9h à 12h.

* le 29 janvier de 9h à 12h.

* le 8 février de 14h à 17h.

* Le conseil fait un point sur l'évolution des travaux Mairie-Ecole :

- Le test d'étanchéité intermédiaire est positif ;

- Un nouvel appel d'offre en raison d'une entreprise défaillante devra être réalisé pour la partie Mairie.

* Les travaux du carrefour Béné/Poste reprendront en mars, Mme DUSSET regrette que la Communauté de Communes n'ait pas effectué les travaux pour rénover les réseaux situés en haut de la rue Gaudot.

* Une réunion concernant la modification de la zone NL autour du château est prévue avec les différentes associations.

* Les travaux d'élagage ont provoqué l'obstruction de quelques caniveaux qu'il faudrait nettoyer.

- Beaucoup de fossés sont à curer. La commission travaux demandera des devis.

* Un groupe de travail est constitué pour l'organisation de la fête du printemps associée à l'inauguration du Skate Parc.

* Le repas de l'amitié est repoussé au dimanche 27 mars.

Date du prochain conseil : 17 mars 2022 à 20h00

La séance est levée à 21h45.

Le Maire, Nicolas BENETON

17 mars 2022

Etaient présents : Mme Cécile BAILLARGEAULT – M. Nicolas BENETON – Mme Cerise BLOUIN – M. Pascal CHAUVENET – M. Guillaume COLIN – Mme Jasmine FEDOR – M. Loïc JUPILLE – M. Arnault LEMAIRE – Mme Claire SALOMON – M. Cédric SELLENET – Mme Bérénice TOUTANT

Absents excusés : Mme Luana ARGIOLAS (procuration à Claire SALOMON) - Mme Françoise DUSSET (procuration à Pascal CHAUVENET)

1 - AJOUT DE DÉLIBÉRATION

Etude faisabilité Rue Maurice Béné et ses abords

Le conseil municipal à l'unanimité est d'accord pour ajouter cette délibération à l'ordre du jour.

2 – COMPTES DE GESTION 2021 ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion et les comptes administratifs 2021 du budget chaufferie et du budget communal, après avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice. Il arrête ainsi les comptes :

Le PIZZAIOLOGUE
le spécialiste de la pizza à emporter
Egalement fait maison :
Nems, rouleaux de printemps
depuis 10 ans sur Mâlain
Tous les vendredis à Mâlain à partir de 18h
Entre l'église et la Mairie
06 83 00 43 30

CHAUFFERIE BOIS :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	15 851,13	87 869,05	103 720,18
Titres de recette émis (b)	9 812,35	32 421,59	42 233,94
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 812,35	32 421,59	42 233,94
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	15 851,13	87 869,05	103 720,18
Mandats émis (f)	15 851,05	21 513,42	37 364,47
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	15 851,05	21 513,42	37 364,47
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		10 908,17	4 869,47
(h - d) Déficit	6 038,70		

COMMUNE :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 065 505,41	711 879,35	2 777 384,76
Titres de recette émis (b)	659 409,69	429 624,83	1 089 034,52
Réductions de titres (c)		459,00	459,00
Recettes nettes (d = b - c)	659 409,69	429 165,83	1 088 575,52
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 065 505,41	711 879,35	2 777 384,76
Mandats émis (f)	795 019,97	353 971,30	1 148 991,27
Annulations de mandats (g)	4 604,19	494,51	5 098,70
Depenses nettes (h = f - g)	790 415,78	353 476,79	1 143 892,57
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		75 689,04	
(h - d) Déficit	131 006,09		55 317,05

3 – AFFECTATION DES RÉSULTATS 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'affecter les résultats 2021 comme suit :

CHAUFFERIE BOIS :

Résultat reporté en excédent de fonctionnement :

62 997.91 €

Résultat reporté en déficit d'investissement :

3 357.18 €

COMMUNE :

Résultat reporté en excédent de fonctionnement :

91 865.74 €

Résultat reporté en déficit d'investissement :

108 679.57 €

4 – VOTE DES BUDGETS 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les budgets 2022 de la chaufferie et de la commune :

CHAUFFERIE BOIS :

Investissement : dépenses et recettes = 16 043.26 €

Fonctionnement : dépenses et recettes = 96 209.46 €

BUDGET COMMUNE :

Investissement : dépenses = 1 322 055.47 €

recettes = 1 040 534.61 €

Fonctionnement : dépenses = 408 737.80 €

recettes = 434 077 €

5 – VOTE DES TAXES LOCALES 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas changer pour l'année 2022 les taux des taxes directes locales : Il vote les taux comme suit :

TFB : 38.81 % (taux communal : 17,81% et taux départemental 2021 : 21%) TFNB : 38.63 %

6 – SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide des subventions allouées au budget 2022 :

Harmonie du Val d'Ouche = 310 €, Familles rurales de Sombernon = 50 €, SPORT AS Collège SOMBERNON : 100 € ; Bibliothèque : 76 €

7 – CONVENTION SERVICES DÉPARTEMENTAUX EN MATIÈRE DE VOIRIE

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention avec le département de la Côte d'Or annexée à la présente délibération

AUTORISE le maire à signer la convention et tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

8 – CONVENTION SERVICES ADS CCOM

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention avec les services ADS de la Communauté de Communes Ouche et Montagne annexée à la présente délibération

AUTORISE le maire à signer la convention et tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

9 – CONVENTION GAM

Le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention avec l'association GAM pour la mise à disposition de la partie du Château appartenant à la Commune de Mâlain annexée à la présente délibération

AUTORISE le maire à signer la convention et tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

10 – ONF CERTIFICATION PEFC

Le conseil municipal, à l'unanimité,

DECIDE de renouveler son adhésion à PEFC BFC et demande à l'ONF de mettre en œuvre sur les terrains relevant du régime forestier et pour ce qui relève de sa mission, les engagements pris par la commune dans le cadre du renouvellement de sa participation à PEFC ;

AUTORISE le maire à signer tout document afférent notamment le bulletin d'adhésion PEFC BFC.

11 – DEVIS

* Reprise de concessions : Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient le devis de l'entreprise SDAT'ENTREPRISE à Dijon pour un montant de 3 850 € TTC pour la reprise de 5 concessions dans le cimetière communal de Mâlain. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

* Toiture du Château : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise CHRISTOPHE BORDE à Mâlain pour un montant de 2 292 € TTC pour les travaux d'étanchéité de la toiture du corps de logis du château de Mâlain. Le conseil municipal valide ce devis à l'unanimité.

* Projet photo « à Mâlain j'aime » : Le conseil municipal, après en avoir délibéré retient le devis de l'entreprise JESSICA VUILLAUME à Longvic pour un montant de 755 € TTC. Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

* Réseaux eaux pluviales rue Maurice Béné : Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de reporter sa décision et de revoir le contrat des eaux pluviales.

12 – AMÉNAGEMENT DES 4 CARREFOURS : AVENANT N°2

Le conseil municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE l'avenant n°2 ainsi que le devis de l'entreprise DUC ET PRENEUF BOURGOGNE d'un montant de 8 670 € TTC pour la reprise du carrefour en enrobé et les emprises de tranchées non couvertes.

AUTORISE le Maire à signer l'avenant n°2 (en annexe à cette délibération) ainsi que le devis de l'entreprise DUC ET PRENEUF BOURGOGNE.

13 – ETUDE DE FAISABILITÉ RUE MAURICE BÉNÉ

Le conseil municipal, à l'unanimité,

RETIENT l'entreprise LJN ATELIER pour un montant de 11 160 € HT

AUTORISE le Maire à signer le devis et tout document permettant la mise en œuvre de la présente délibération.

14 – QUESTIONS DIVERSES

- Enquête publique conjointe : Le Commissaire Enquêteur n'est pas favorable à la déclaration d'utilité publique du projet, la commune poursuivra les démarches.

- 10 et 24 avril 2022 : Elections présidentielles, le conseil organise le bureau de vote.

- Repas de l'amitié, « la belle journée » : le conseil fait un point sur l'organisation des deux évènements.

- Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) : Suite au protocole d'engagement signé avec l'Etat et la Région BFC, la Communauté de Communes a demandé aux communes leurs projets afin de bénéficier de financements de l'Etat et la Région. La commune de Mâlain a inscrit les projets suivants : * Extension de la salle des fêtes ; * Réhabilitation de la rue Maurice Béné.

- Skate-park : Les travaux ont repris et arrivent vers la fin, quelques matériaux sont en attente de livraison (rambardes de sécurité, table de ping-pong)

- Carrefour Béné : Les travaux sont terminés, la livraison de chantier aura lieu dans quelques jours, des réserves seront évoquées.

Date du prochain conseil : 9 mai 2022 à 20h00

La séance est levée à 23h30.

Le Maire, Nicolas BENETON

Budget 2021

Le budget de fonctionnement 2021 se solde par un excédent d'un peu plus de 75.000 € contre 91.000 € en 2020.

Les principales évolutions au niveau des dépenses sont la prise en compte d'une assurance dommage ouvrage dans le cadre de la construction de l'école et de la réhabilitation de la mairie et un doublement des dépenses d'entretien de voieries .

Les frais de scolarité en revanche passent de 66.000 € à 63.000 €.

Les charges de personnel, aux alentours de 105.000 € sont stables.

Au niveau des recettes, le produit des impôts passe de 247.000 € à 252.00 €. Cependant, malgré un maintien des taux d'imposition (taxe d'habitation pour les foyers qui restent concernés en 2022, et taxe sur le foncier bâti et non bâti) ; il faut s'attendre à une forte hausse pour 2023, du fait de la revalorisation des bases à hauteur de 3.4% contre un peu plus de 1% en 2022

Les dotations de l'État enregistrent en 2022 une baisse en passant de 154.000 € à 140.000 €.

En ce qui concerne le budget d'investissement de 2021, il faut prendre en compte le fait que c'est la commune qui avance les paiements du coût de la construction de l'école.

Ainsi le budget prévisionnel du bâtiment de l'école est de 948.00 € TTC, la commune a déjà réglé pour 522.000 € de factures pour le compte du Sivos et ce dernier au 31 Décembre 2021 lui avait remboursé un peu plus de 316.000 €.

Ce qui reste dû – un peu plus de 200.000 € et qui a été réglé depuis rentrera en recettes pour 2022, ainsi que la récupération de la TVA par la commune sur l'ensemble du chantier. Ceci viendra compenser la baisse du fonds de roulement constatée entre 2020 et 2021 (534.000 € à 263.000 €).

Les autres principaux chantiers ont été l'aménagement du parvis de l'église et l'installation du Skate Park

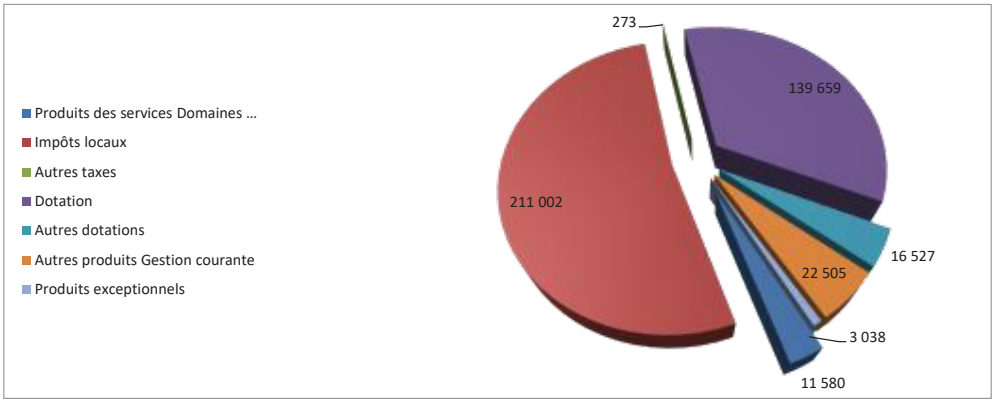

RECETTES de Fonctionnement

Produits des services Domaines ...	Impôts locaux	Autres taxes	Dotation	Autres dotations	Autres produits Gestion	Produits exceptionnels
11 580	211 002	273	139 659	16 527	22 505	3 038

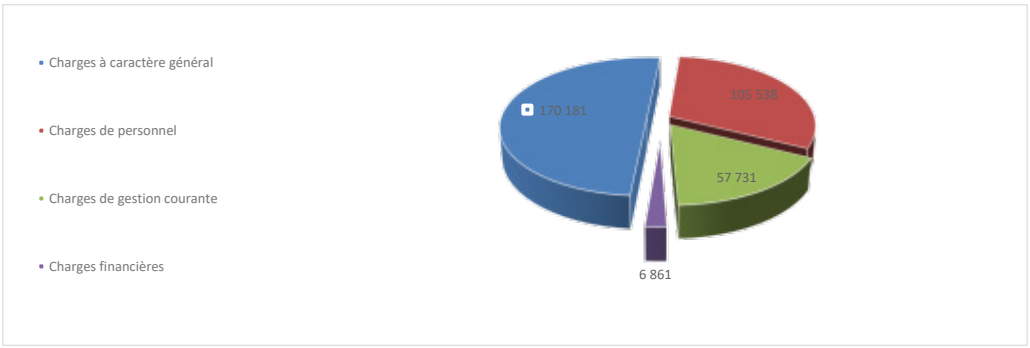

DÉPENSES de Fonctionnement

Charges à caractère général	Charges de personnel	Charges de gestion courante	Charges financières
170 181	105 538	57 731	6 861

Budget 2021

Budget de fonctionnement

Dépenses de Fonctionnement

Charges à caractère général	**170 181**			**Produits des services dommaine ventes**	**11 580**
Achats et variations de stocks	**43 743**	**Charges de personnel**	**105 538**	Coupe de bois	2 448,93
Fournitures scolaires		Aures services extérieurs	0,00	Menu produits forestiers	
Eau et assainissement	1 176,03	Autre personnel extérieur	0,00	Concessions cimetières	2 400,00
Energie Electricité	13 770,53	**Impôts taxes et verements ass.**	**2 094,71**	Redevance occupation domaine public	5 238,71
Combustible	15 817,31	Cotisations versées au FNAL	68,26	Autres droits de stationnement	
Carburants	2 035,69	Cotisations versées au CNFP	1 821,81	Location droits chasse et pêche	544,10
Autres Fournitures non stockées	0,00	Autres Impôts taxexs et vers ass.	204,64	Autres redevances et recettes diverses	180,00
Fournitures d'entretien	411,26	**Charges de personnel**	***103 443***	Par d'autres redevables	768,70
Fournitures de petits équipements	1 149,01	Personnel titulaire	28 478,49	**Impôts et taxes**	**252 383**
Fournitures de voiries	4 163,54	Personnel non titulaire	43 524,45	Taxes foncières et d'habitation	211 002,00
Vêtements de travail		Autres emplois d'insertion		Autres impôts locaux ou assimilés	273,00
Fournitures administratives	1 615,98	Cotisations URSSAF	16 972,06	Fiscalité reversée entre coll.loc	
Livres Disques cassettes	711,88	Cotisations aus caisses de retraite	9 620,66	Attribution de compensation	16 527,00
Fournitures scolaires		Cotisations aux Assedic	1 752,90	FNGIR	
Autres matières et fournitures	2 891,27	Cotisations pour assuranc du personnel	2 997,55	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	24 580,92
Services extérieurs	**48 132,38**	Versement au FNC de supplément familial		**Dotations Subventions Participations**	**139 659**
Contrat de prestations services	271,83	Cotisation aux organismes sociaux	97,00	Dotation forfaitaire	54 651,00
Locations mobilières	948,00	Médecine du travail -Pharmacie	0,00	Dotation de solidarité rurale	15 266,00
Terrains	3 852,50	**Atténuation des produits**	***2 941***	Dotation nationale péréquation	4 804,00
Bâtiments	335,44	Dégrèvement de taxe	0,00	Dotation aux élus locaux	3 027,00
Autres batiments		Prélev.contri redressement	0,00	Dotation générale de décentralisation	
Voiries	17 188,11	Fonds de péréquation des ress com	2 941,00	FCTVA	629,00
Réseaux	4 103,29	**Autres charges de gestion courante**	**57 731,14**	Autres	542,12
Bois et forêts	1 821,05	Redevances pour cons.		Département	1 230,00
Matériels roulants	1 163,35	Indemnités	38 785,60	Communes membres du GFP	56 139,40
Autres bien mobiliers	2 311,53	Cotisations de retraite	1 629,00	GFP de rattachement	
Maintenance	2 550,67	Formation	120,00	Autres organismes	
Primes assurances	3 642,84	Créances éteintes	0,00	Dotation unique compensation spéciale	
Autres	582,59	Service d'incendie	13 404,00	Etat compens.titre exonération taxe	
Documentation générale et techniques	540,00	Contribution aux organismes regroup	0,00	Etat compens.titre exonération taxe	3 370,00
Assurances obligatoires construction	8 821,18	Autres contributions obligatoires	1 006,81	Autres attributions et participations	
autres frais divers		Autres contributions obligatoires	324,00	**Autres Produits gestion courante**	**22 505**
Autres services extérieurs	**77 005,09**	CCAS		Revenus des immeubles	9 211,65
Indemnités comptables		Autres organismes	1,73	Location salle des fêtes	
Honoraires	2 319,00	Sub.fonc.ass.	2 460,00	Produits divers de gestion courante	13 293,57
Divers	655,22	**Charges financières**	**6 861**	**Produits financiers**	**0,00**
Annonces et insertions		Intérêts règlès à l'échéance	6 860,56	Produits des participations	
Fêtes et cérémonies	2 597,79	Autres charges fincières		Autres produits financiers	
Voyages et déplacements		**Charges exceptionnelles**	**2 701**	**Produits exceptionnels**	**3 038**
Réceptions	1 405,17	Secours et et dot	500,00	**Libéralité reçue**	**100,00**
Frais affranchissements	815,00	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	2 200,58	Mandats annulés ou atteints déchéance quadrienn	1 163,14
Frais télécommunications	3 514,07	Valeur comptable des immobilisations		Produits exceptionnels divers	1 774,60
Services bancaires et assimilés		Autres charges exceptionnelles		**Atténuation des charges**	**0,00**
Concours divers (cotisations)	410,39			Remboursement sur rémunérations	
Frais gardiennage (eglise ,forêt...)	641,78	DEPENSES BUDGETAIRE	7 524,72	Remboursement sur charges	
Redevances pour services rendus	742,40			**Excédents de fonctionnement reportés**	**0,00**
Frais scolarité	63 554,77			TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	**429 165**
Autres services extérieurs+ gp rattacheme	349,50				
Impôts taxes et verements ass.	**1 301,00**				
Taxes foncières	1 301,00				
Droits enregistrements et timbres					
Autres droits	0,00				
Aurtres impôts et taxes	0,00				
TOTAL DEPENSES REELLES	345 952	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	353 477	SOLDE DE FONCTIONNEMENT	**75 688**

Recettes de Fonctionnement

Budget 2021

Budget d' Investissement

Dépenses	Désignation	Articles	Désignation	Budget 2021	CA 2021	RAR 2021
100	Enfouissement des Réseaux			50 000,00	0,00	50 000,00
		2041412	Bâtiments et installation	50 000,00	0,00	
109	Aires de jeux			5 112,00	5 112,00	
		2188	Autres immobilisations c	5 112,00	5 112,00	
110	Mairie écoles logement parvis			466 654,21	34 653,74	432 000,47
		2113	Terrains aménagés	0,00	979,20	
		238	Avances versées	0,00	7 065,70	
		2313	Constructions	466 654,21	26 608,84	
111	PARVIS EGLISE ACCESSIBILITE			58 463,05	58 463,04	
		2112	Terrains de voirie	58 463,05	58 463,04	
34	TRAVAUX ONF			16 000,00	11 431,21	4 568,79
		2117	Bois et forêts	16 000,00	11 431,21	
46	achat terrain			170 000,00	15 071,65	154 928,35
		2111	Terrains nus	170 000,00	15 071,65	
73	Equipements divers			1 500,00	1 392,00	
		2184	Mobilier (achat meuble s	1 500,00	1 392,00	
		2158	Autres install., matériel et outillage techniques			
90	Illumination déco Noël			2 000,00	106,94	1 893,06
		2152	Installation de voirie	2 000,00	106,94	
92	Circulation Sécurité Stationnement			57 076,03	16 049,10	41 026,93
		2151	Réseaux de voirie	57 076,03	16 049,10	
96	AFUP			26 538,00	0,00	26 538,00
		2031	Frais d'études	26 538,00	0,00	
59	Matériel de voirie			2 500,00	0,00	2 500,00
		2152	Installation de voirie	2 500,00	0,00	
93	Terrain multisport			120 000,00	44 812,92	75 187,08
		2188	Autres immobilisations c	120 000,00	44 812,92	
75	SICECO			6 300,00	4 823,85	1 476,15
		21538	Autres réseaux		4 823,85	
		2151	Réseaux de voirie	6 300,00	0,00	
101	Travaux ou aménagement église			26 950,00	7 800,00	19 150,00
		2131	Bâtiments publics	26 950,00	7 800,00	
113	Travaux de voirie divers			50 000,00	12 965,53	37 034,47
		2152	Installation de voirie	50 000,00	12 965,53	
*NI	Non individualisé			39 184,17	35 261,63	
		2051	Concessions et droits sin	1 758,16	1 758,16	
		2135	Installa gene agenc	2 500,00	2 498,40	1,60
		21538	Autres réseaux	19 211,01	19 211,01	
		2183	Matériel de bureau e informatique			
		2184	Mobilier			
		2158	Autres install	585,00	530,00	55,00
		2188	Autres immobilisations c	5 000,00	4 464,00	536,00
		2033	Frais d'insertion		170,06	
		2031	Frais d'études	10 130,00	6 630,00	3 500,00
*OF	Op. financière			28 764,00	20 265,51	
		001	Déficit d'investissement reporté			
		1641	Emprunts en euros	28 764,00	20 265,51	
1	Réhabilitation	4581	Dépenses à subdiviser pa	938 463,95	522 206,66	416 257,29
			Total Général	2 065 505,41	790 415,78	1 266 653,19

Recettes	Désignation	Articles	Désignation	Budget 2021	CA 2021	RAR 2021
110	Mairie écoles logement parvis			498 140,00	48 848,70	427 822,27
		1341	DETR	138 140,00	7 406,70	
		1641	Emprunts en euros (Prêt 250000 + Prêt relais 80000)	330 000,00	0,00	
		1337	DTISL		41 442,00	
		1323	Départements	30 000,00	0,00	
111	PARVIS EGLISE ACCESSIBILITE			22 850,20	22 889,85	
		1323	Départements	11 800,00	11 839,65	
		1341	DETR	11 050,20	11 050,20	
101	Travaux ou aménagement église			8 085,00	2 021,10	6 063,90
		1323	Départements	8 085,00		
		1341	DETR		2 021,10	
34	TRAVAUX ONF			3 000,00	0,00	3 000,00
		1323	Départements	3 000,00	0,00	
73	Equipements divers				0,00	
		1321	Etats et établis	5 850,00	0,00	
91	Travaux salle des fêtes			1 140,00	1 140,00	
		1341	DETR	1 140,00	1 140,00	
92	Circulation sécurité				9 744,93	
		1342	Amendes de police		9 744,93	
93	Terrains multisport			0,00	11 724,10	
		1322	Régions		3 010,00	
		1341	DETR		8 714,10	
		1323	Départements	0,00		
*OF	Op. financière			593 826,26	246 301,58	
		021	Virement de la	320 604,53	0,00	
		oo1	Excédent inves	22 326,35	0,00	
		10222	FCTVA	17 600,00	17 322,00	
		10226	Taxe d'aménag	10 000,00	5 684,20	
		1068	affectation en	215 770,66	215 770,66	
		28041482	Bâtiments et in	1 703,55	1 703,55	
		28041511	Biens mobiliers	5 692,07	5 692,07	
		281784	Mobilier			
		28183	Matériel de bur	129,10	129,10	
1	Réhabilitation m	4582	Recettes à sub	938 463,95	316 739,43	621 724,52
			Total Général	2 065 505,41	659 409,69	1 058 610,69
SOLDE D'INVESTISSEMENT		-131 006,09				

Evolution des postes principaux du budget	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Total des dépenses de Fonctionnement	**272 505**	**259 998**	**289 287**	**279 929**	**314 756**	**349 700**	**299 814**	**326 940**	**353 477**
dont charges de personnel	109 742	124 997	125 135	124 210	125 935	118 269	98 913	102 938	105 538
dont énergie et électricité	18 604	17 215	15 312	15 222	15 837	15 210	16 099	14 312	13 770
dont voies et réseaux	10 969	10 693	7 700	2 820	17 240	13 558	11 954	11 484	21 291
dont Fêtes et cérémonies	2 741	2 895	4 504	4 702	3 648	6 793	4 240	5 201	2 598
Total des recettes de fonctionnement	**397 190**	**355 100**	**352 627**	**363 754**	**361 810**	**388 568**	**411 726**	**418 175**	**429 165**
dont Impôts locaux	206 744	201 941	209 033	215 699	217 432	225 217	238 144	246 961	252 383
dont dotation de l'état	125 102	123 803	113 707	114 513	111 777	110 487	132 001	153 666	139 659

Evolution de la trésorerie	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Resultat Fonctionnement	124 685	95 667	63 339	83 825	51 354	38 868	111 911	91 236	75 689
Cumul Fonctionnement n-1	177 671	302 356	286 645	349 984	335 868	346 738	385 606	421 031	296 497
Report excedent fonctionnement				Step->	130 947	ccas->			0
Report en investissement	0	111 378	0	97 941	55 595		76 486	215 770	
Reste à réaliser à reporter					115 836				
Cumul tresorerie Fonctionnement	**302 356**	**286 645**	**349 984**	**335 868**	**346 738**	**385 606**	**421 031**	**296 497**	**372 186**
Résultat Investissement	19 613	57 130	-47 292	53 112	-31 951	3 799	-112 176	87 975	-131 006
Deficit chaufferie(2017) Rep;fonctionnement (2019)					-14 892		76 486	215 770	
Cumul Investissement n-1	7 008	26 621	83 751	36 459	89 571	42 728	46 527	-65 649	22 326
Cumul trésorerie investissement	**26 621**	**83 751**	**36 459**	**89 571**	**42 728**	**46 527**	**-65 649**	**22 326**	**-108 680**
Fonds de roulement	**328 977**	**370 396**	**386 443**	**425 439**	**389 466**	**432 133**	**431 868**	**534 593**	**263 506**

Budget 2022

Au niveau du fonctionnement le solde excédentaire de 2022 n'est prévu qu'à hauteur de 18.000 €, sachant que les budgets sont toujours établis en minorant les recettes et en maximisant les dépenses. Le différentiel Prévisions / Réalisé sera sans doute du même ordre que les années précédentes

Au niveau des investissements, la commune poursuit sa politique d'achat de terrains (budget prévu 100.000 €) afin de se constituer une réserve foncière de terrains constructibles, elle le fait aussi dans le cadre de la future AFUP (Zone derrière la mairie) où elle possède à ce jour plus de 60 % de la surface.

Les autres projets qui seront entamés en 2022 sont le début de la réhabilitation de la mairie, dès la fin de la construction de l'école (fin mai, début juin), la fin des travaux de rénovation des vitraux de l'église, le début des travaux fin 2022 de la réhabilitation de la rue Béné (voir article sur les dossiers en cours)

	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022
	Charges à caractère général	**170 180,97**	**212 500,26**
60	**Achats et variations de stocks**	**43 742,50**	**55 976,06**
	Fournitures scolaires		
	Eau et assainissement	1 176,03	2 000,00
	Energie Electricité	13 770,53	20 000,00
	Combustible	15 817,31	16 926,06
	Carburants	2 035,69	2 500,00
	Autres Fournitures non stockées	0,00	2 000,00
	Fournitures d'entretien	411,26	2 000,00
	Fournitures de petits équipements	1 149,01	2 000,00
	Fournitures de voiries	4 163,54	5 000,00
	Vêtements de travail	0,00	250,00
	Fournitures administratives	1 615,98	2 000,00
	Livres Disques cassettes	711,88	1 300,00
	Fournitures scolaires		
	Autres matières et fournitures	2 891,27	
61	**Services extérieurs**	**48 132,38**	**64 568,20**
	Contrat de prestations services	271,83	400,00
	Locations mobilières	948,00	2 500,00
	Terrains	3 852,50	8 000,00
	Bâtiments	335,44	5 000,00
	Autres batiments		
	Voiries	17 188,11	20 000,00
	Réseaux	4 103,29	6 000,00
	Bois et forêts	1 821,05	4 550,00
	Matériels roulants	1 163,35	1 500,00
	Autres biens mobiliers	2 311,53	3 000,00
	Maintenance	2 550,67	5 000,00
	Primes assurances	3 642,84	4 418,20
	Assurances obligatoires construction	8 821,18	
	Autres	582,59	
	Documentation générale et techniques	540,00	200,00
	Versement organismes formation	0,00	500,00
	autres frais divers		3 500,00
62	**Autres services extérieurs**	**77 005,09**	**90 256,00**
	Indemnités comptables		
	Honoraires	2 319,00	3 000,00
	Divers	655,22	1 000,00
	Annonces et insertions		100,00
	Fêtes et cérémonies	2 597,79	10 000,00
	Publication (décès)		400,00
	Voyages et déplacements	0,00	200,00
	Réceptions	1 405,17	1 500,00
	Frais affranchissements	815,00	1 000,00
	Frais télécommunications	3 514,07	4 000,00
	Services bancaires et assimilés		
	Concours divers (cotisations)	410,39	500,00
	Frais gardiennage (eglise ,forêt...)	641,78	1 500,00
	Redevances pour services rendus	742,40	1 000,00
	A la collectivité de rattachement	63 554,77	65 856,00
	Au GP de rattachement	207,50	
	Autres services extérieurs	142,00	200,00
63	**Impôts taxes et verements ass.**	**1 301,00**	**1 700,00**
	Taxes foncières	1 301,00	1 500,00
	Droits enregistrements et timbres		
	Autres droits		
	Autres impôts et taxes	0,00	200,00
	Charges de personnel	**105 537,82**	**113 050,00**
62	**Aures services extérieurs**		
	Autre personnel extérieur		
63	**Impôts taxes et versements ass.**	**2 094,71**	**2 350,00**
	Cotisations versées au FNAL	68,26	100,00
	Cotisations versées au CNFP	1 821,81	2 000,00
	Autres Impôts taxexs et vers ass.	204,64	250,00
64	**Charges de personnel**	**103 443,11**	**110 700,00**
	Personnel titulaire	28 478,49	30 000,00
	Personnel non titulaire	43 524,45	48 000,00
	Autres emplois d'insertion		
	Cotisations URSSAF	16 972,06	20 000,00
	Cotisations aux caisses de retraite	9 620,66	10 000,00
	Cotisation aux Assedic	1 752,90	2 000,00
	Cotisations pour assuranc du personnel	2 997,55	500,00
	Versement au FNC de supplémént familial	0,00	
	Cotisation aux organismes sociaux	97,00	200,00
	Médecine du travail -Pharmacie		
	Atténuation des produits	**2 941,00**	**3 000,00**
	Dégrèvement de taxe		
	Prélev.contri redressement		
	Fonds de péréquation des ress com	2 941,00	3 000,00
65	**Autres charges de gestion courante**	**57 731,14**	**61 820,00**
	Redevances pour cons.		
	Autres	324,00	
	Indemnités	38 785,60	40 000,00
	Cotisations de retraite	1 629,00	2 000,00
	Formation	120,00	300,00
	Créances éteintes		
	Service d'incendie	13 404,00	14 020,00
	Contribution aux organismes regroup		
	Autres contributions obligatoires	1 006,81	1 500,00
	Autres contributions obligatoires		
	Autres organismes	1,73	
	Sub.fonc.ass.	2 460,00	4 000,00
66	**Charges financières**	**6 860,56**	**7 907,15**
	Intérêts règlés à l'échéance	6 860,56	7 907,15
	Autres charges fincières		
67	**Charges exceptionnelles**	**2 700,58**	**2 100,00**
	Secours et dot	500,00	2 000,00
	Titres annulés (sur excercices antérieurs)	2 200,58	100,00
	Valeur comptables des immobilisations		
	Autres charges exceptionnelles		
	TOTAL DEPENSES REELLES	**345 952,07**	**400 377,41**
23	**Virement à la section investissement**		
67	**Charges exceptionnelles**	**0,00**	**0,00**
	Valeur comptables des immobilisations	0,00	0,00
	Différence sur réalisations	0,00	0,00
68	**Dotations aux provisions**	**7 524,72**	**8 360,39**
	Dot.amort.immo.corp	7 524,72	8 360,39
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	**7 524,72**	**8 360,39**
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	**353 476,79**	**408 737,80**

	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	Réalisé 2021	Prévisionnel 2022
70	**Produits des services dommaine ventes**	**11 580,44**	**7 450,00**
	Coupe de bois	2 448,93	2 500,00
	Menu produits forestiers		
	Concessions cimetières	2 400,00	2 000,00
	Redevance occupation domaine public	5 238,71	1 400,00
	Autres droits de stationnement		
	Location droits chasse et pêche	544,10	550,00
	Autres redevances et recettes diverses	180,00	200,00
	Par d'autres redevables	768,70	800,00
73	**Impôts et taxes**	**252 382,92**	**253 727,00**
	Taxes foncières et d'habitation	211 002,00	217 000,00
	Autres impôts locaux ou assimilés	273,00	200,00
	Fiscalité reversée entre coll.loc		
	Attribution de compensation	16 527,00	16 527,00
	FNGIR		
	Taxe addit.aux droits de mut.ou taxe pub.foncière	24 580,92	20 000,00
74	**Dotations Subventions Participations**	**139 658,52**	**147 900,00**
	Dotation forfaitaire	54 651,00	54 000,00
	Dotation de solidarité rurale	15 266,00	15 000,00
	Dotation nationale péréquation	4 804,00	4 500,00
	Dotation aux élus locaux	3 027,00	3 000,00
	Dotation générale de décentralisation		
	FCTVA	629,00	1 500,00
	Autres	542,12	500,00
	Département	1 230,00	1 000,00
	Communes membres du GFP	56 139,40	63 800,00
	GFP de rattachement		
	Autres organismes		100,00
	Dotation unique compensation speciale		
	Etat compens.titre exonérartion taxe	3 370,00	1 500,00
	Etat compens.titre exonérartion taxe		3 000,00
	Autres attributions et participations		
75	**Autres Produits gestion courante**	**22 505,22**	**25 000,00**
	Revenus des immeubles	9 211,65	10 000,00
	Location salle des fêtes		
	Produits divers de gestion courante	13 293,57	15 000,00
76	**Produits financiers**	**0,99**	**0,00**
	Produits des participations	0,99	
	Autres produits financiers		
77	**Produits exceptionnels**	**3 037,74**	**0,00**
	Libéralité regue	**100,00**	
	Mandats annulés ou atteints déchéance quadriennale	1 163,14	
	Produits exceptionnels divers	1 774,60	
13	**Atténuation des charges**	**0,00**	**0,00**
	Remboursement sur rémunérations		
	Remboursement sur charges		
2	**Excedents de fonctionnement reporté**	**0,00**	
	TOTAL RECETTES REELLES	**429 165,83**	**434 077,00**
	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		
77	**Produits exceptionnels**	0,00	0,00
	Différence sur réalisations	0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE		
		429 165,83	**434 077,00**
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		
	SOLDE FONCTIONNEMENT	**75 689,04**	**25 339,20**

BUDGET

de Fonctionnement

2022

Budget d' INVESTISSEMENT 2022

Dépenses	Désignation	Désignation	RAR 2021	Prévisionnel 2022	Budget 2022	Recettes	Désignation	Désignation	RAR 2021	Prévisionnel 2022	Budget 2022
100	Enfouissement des Réseaux				0,00						
		Bâtiments et installations			0,00						
109	Aires de jeux				0,00						
		Autres immobilisations corporelles			0,00						
110	Mairie écoles logement parvis		432 000,47	17 999,53	450 000,00	110	Mairie écoles logement parvis		490 733,30		410 733,30
		Terrains aménagés			0,00			DETR	130 733,30		130 733,30
		Avances versées			0,00			Emprunts en euros (Prêt 250000 + Prêt relais 80000)	330 000,00		250 000,00
					0,00			DTISL			
		Constructions			0,00			Départements	30 000,00		30 000,00
111	PARVIS EGLISE ACCESSIBILITE				0,00	111	PARVIS EGLISE ACCESSIBILITE				
		Terrains de voirie			0,00			Départements			
					0,00			DETR			
					0,00	101	Travaux ou aménagement église		12 800,90	0,00	12 800,90
					0,00			Départements	8 085,00		8 085,00
					0,00			DETR	4 715,90		4 715,90
34	TRAVAUX ONF		4 568,79	431,21	5 000,00	34	TRAVAUX ONF		3 000,00	3 000,00	3 000,00
		Bois et forêts			0,00			Départements			
46	achat terrain		100 000,00		100 000,00						
		Terrains nus			0,00						
73	Equipements divers				0,00	73	Equipements divers				
		Mobilier (achat meuble sdf)			0,00						
		Autres install., matériel et outillage techniques			0,00						
90	Illumination déco Noël		1 893,06	106,94	2 000,00						
		Installation de voirie			0,00			Etats et établissements nationaux			
91	Travaux salle des fêtes			23 000,00	23 000,00	91	Travaux salle des fêtes				
		Rénov petite salle + étude		3 000,00	3 000,00						
		Frais d'études		20 000,00	20 000,00			DETR			
92	Circulation Sécurité Stationnement		41 026,93		41 026,93	92	Circulation sécurité				22 116,96
		Réseaux de voirie			0,00					14 269,01	14 269,01
96	AFUP		26 538,00		26 538,00					7 847,95	7 847,95
		Frais d'études			0,00			Amendes de police			
59	Matériel de voirie		2 500,00	1 900,00	4 400,00						
		Installation de voirie			0,00						
93	Terrain multisport		75 187,08	4 812,92	80 000,00	93	Terrains multisport		63 357,46		63 357,46
								Régions	12 044,00		12 044,00
								DETR	20 332,90		20 332,90
								Départements	30 980,56		30 980,56
		Autres immobilisations corporelles			0,00						
75	SICECO		1 476,15	4 523,85	6 000,00						
		Autres réseaux			0,00						
		Réseaux de voirie			0,00						
101	Travaux ou aménagement église		19 150,00	3 400,00	22 550,00						
112	Travaux sur réseaux eaux pluviales			27 000,00	27 000,00						
		Bâtiments publics			0,00						
113	Travaux de voirie divers		37 034,47	2 965,53	40 000,00						
		Installation de voirie			0,00						
114	Aménagement rue Béné			25 000,00	25 000,00	114	Aménagement rue Béné				17 600,00
								Leader		17 600,00	
*NI	Non individualisé			22 006,46	25 600,00	*OF	Op. financière				23 160,39
		Concessions et droits similaires		2 000,00	2 000,00			Virement de la section de fonctionnement			
		Installa gene agenc		2 500,00	2 500,00			Excédent investissement reporté			0,00
		Autres réseaux		5 000,00	5 000,00			FCTVA		4 800,00	4 800,00
		Matériel de bureau e informatique			0,00			Taxe d'aménagement		10 000,00	10 000,00
		Mobilier			0,00			affectation en réserves			
		Autres install	263,60	336,40	600,00			Bâtiments et installations		1 703,55	1 703,55
		Autres immobilisations corporelles (traitement archives)		500,00	500,00			Biens mobiliers, matériel et études		5 692,07	5 692,07
		Frais d'insertion		5 000,00	5 000,00			Autres réseaux		964,77	964,77
		Frais d'études	3 329,94	6 670,06	10 000,00			Matériel de bureau et informatique			0,00
*OF	Op. financière			27 683,25	27 683,25						0,00
		Déficit d'investissement reporté			0,00						
		Emprunts en euros		27 683,25	27 683,25	1	Réhabilitatio	Recettes à subdiviser par mandats rembour	487 765,60		487 765,60
1	Réhabilitatio	Dépenses à subdiviser par mandat (Co	416 257,29		416 257,29			Total Général	994 299,80	3 000,00	1 040 534,61
		Total Général	1 161 225,78	160 829,69	1 322 055,47	SOLDE D'INVESTISSEMENT					-281 520,86

Tableau comparatif des communes

Ce tableau permet de positionner la commune sur le plan financier par rapport aux 31 autres communes de la CCOM Ouche et Montagne sur la base de différents critères :

Potentiel fiscal : Il s'agit du montant des impôts locaux communaux perçus par la commune par habitant.

Potentiel financier : On rajoute l'ensemble des dotations de l'État au montant des impôts pour avoir la totalité des ressources de la commune (hors produits des services -bois, redevance chasse, loyers, etc.…).

Fonds de roulement : Il s'agit de la totalité des excédents de fonctionnement et d'investissement cumulés au fil des ans. Cet indicateur est un bon reflet de la « richesse » d'une commune .

Base fiscale : Le montant de la base fiscale d'un foyer est la transposition de la valeur locative des biens immobiliers dont il est occupant ou propriétaire (bâtiment, terrain). Il sert de base en y appliquant les taux des taxes au calcul des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière).

Ces bases ont majoritairement été mises en place dans les années 1970 et n'ont été révisées que ponctuellement par certaines communes en réajustant la valeur locative de certains biens au gré de leur amélioration ; ou régulièrement par les pouvoirs publics qui leur affectent une hausse chaque année équivalente au taux d'inflation

Commune	Nombre de m de voiries communales	Nombre d'habitants	Potentiel financier par habitant	Potentiel fiscal par habitant	Revenu par habitant	Produit de fonctionnement par habitant	Charge de fonctionnement par habitant	Résultat Fonct. par habitant	Fond de roulement par habitant	Encours de dette par habitant	Annuité par habitant	base fiscale de TFB par habitant	base fiscale de TFNB par habitant	Taux de la TFB	Taux de la TFNB
Moyenne France			648,12	464,81	15 656,18										
Total des communes	143 326														
AGEY	6 881	281	534,80	477,22	16 078,06	658	455	203	136	448	37	663	44	10,70	27,00
ANCEY	4 110	449	462,33	383,59	15 270,94	494	340	153	398	620	87	529	21	18,68	52,30
ARCEY	3 500	54	590,77	434,67	15 667,91	946	611	335	673	976	195	595	57	13,53	38,69
AUBIGNY LES SOMBERNON	5 049	155	601,31	520,36	13 485,45	629	529	100	481	337	26	709	137	11,71	29,74
BALISY-BAS	13 370	680	539,25	470,74	16 503,44	600	482	118	1 072	561	39	881	49	11,71	41,56
BARBIREY SUR OUCHE	2 055	225	657,35	557,90	16 179,87	644	510	134	498	582	72	763	55	16,36	30,92
BAULME LA ROCHE	3 833	93	683,37	608,00	13 752,33	916	992	-76	289	0	0	750	162	7,84	14,57
BLAISY-HAUT	1 045	132	547,91	464,31	11 900,42	770	622	148	1 582	0	0	589	129	9,58	30,11
BUSSY LA PESLE	1 380	78	651,39	600,90	18 117,79	906	724	182	1 678	854	143	707	376	6,93	22,36
DREE	1 628	62	647,22	573,10	14 706,08	895	827	68	224	975	126	753	102	15,01	40,73
ECHANNAY	3 800	130	608,23	534,98	13 890,03	852	520	332	1 112	1 725	2 796	689	175	9,93	26,55
FLEUREY SUR OUCHE		1350	859,47	809,40	18 842,74	588	463	126	362	1 083	90	1 334	30	13,27	35,50
GERGUEIL	1 088	117	513,02	460,36	17 894,32	798	558	240	1 303	1 051	129	604	90	7,92	24,55
GISSEY SUR OUCHE	4 153	363	511,32	468,58	15 536,72	795	590	205	247	102	101	589	29	15,12	37,50
GRENANT LES SOMBERNON	12 213	215	534,81	482,03	15 158,00	605	382	223	183	5	0	623	113	13,00	25,00
GROBOIS EN MONTAGNE	8 660	110	788,30	678,85	13 307,07	998	662	336	1 263	759	96	997	324	11,37	15,62
LANTENAY	2 670	526	558,48	501,14	16 265,33	541	462	79	486	603	41	803	37	15,64	49,48
MALAIN	8 770	762	662,08	596,65	14 331,68	544	424	120	702	234	36	889	38	17,81	38,63
MESMONT	5 378	249	585,04	520,02	18 616,09	450	402	49	164	0	0	592	87	8,21	20,28
MONTOILLOT	2 688	80	823,86	776,66	20 243,19	678	470	208	425	245	71	1 009	444	10,50	20,50
PASQUES		294	653,78	577,56	18 681,24	545	497	48	440	263	28	869	43	10,81	30,77
PRALON	3 841	92	543,10	457,39	16 358,81	1 102	562	540	143	379	100	647	100	13,15	29,34
REMILLY EN MONTAGNE	4 970	149	543,84	484,50	15 549,29	847	580	267	2 411	763	59	589	174	5,28	19,97
SAINT ANTHOT	6 388	60	1 113,64	978,06	17 977,21	946	655	290	2 370	216	44	1 276	134	9,83	23,01
SAINT JEAN DE BŒUF	6 879	115	467,47	412,85	14 939,95	880	763	117	915	821	117	592	76	12,14	37,65
SAINT VICTOR SUR OUCHE	3 303	307	708,38	642,58	15 672,01	439	380	59	150	248	144	663	35	14,72	38,01
SAINTE MARIE SUR OUCHE	4 457	704	519,52	453,18	15 822,27	656	569	87	885	1 109	70	1 010	17	18,65	38,95
SAVIGNY SOUS MALAIN	5 765	230	568,70	494,25	14 773,89	503	479	24	250	141	50	631	90	8,15	27,48
SOMBERNON	11 133	938	1 013,99	1 013,99	14 877,73	1 424	948	476	699	1 541	436	1 690	41	12,82	28,94
VELARS SUR OUCHE		1727	852,54	795,46	18 561,67	495	456	39	178	467	163	1 283	10	15,05	35,70
VERREY SOUS DREE	295	74	508,76	431,32	13 261,12	847	709	138	308	858	118	617	77	15,42	48,48
VIELMOULIN	4 024	126	750,86	702,83	14 160,19	886	562	324	1 264	0	0	865	103	3,00	7,34

Nouveaux tarifs Eau Potable et Assainissement collectif

Depuis 2 ans, la Communauté de Commune a repris la gestion de l'eau potable en Régie. La gestion de l'eau auparavant confiée à Suez n'a jamais donné lieu à de véritables investissements dans le renouvellement du réseau, d'où des équipements et des réseaux anciens et parfois vétustes : plus de 65 ans, avec une déperdition très au-dessus de la norme (plus de 40% de l'eau prélevée et donc traitée part dans les fuites).

Le standard de durée de vie moyenne d'un réseau de canalisations est de 75 ans, celui de Mâlain, comme la plupart, date des années 1930.

En 2019, aucune canalisation n'a été renouvelée.

En 2020, au niveau de la Communauté de communes, 551 m de canalisation ont été renouvelés sur un linéaire total de 197 km, soit 0,28% (à ce rythme, il faut 280 ans pour renouveler 100% du réseau). Le renouvellement des canalisations des équipements et des accessoires de réseaux de la CCOM est aujourd'hui une priorité absolue pour commencer à échelonner les dépenses sur le long terme (30 ans) et protéger les générations futures d'investissements trop tardifs et financièrement insurmontables.

Ces investissements qui se monteront au total à plusieurs millions d'euros (nous n'aurons une vraie connaissance du chiffrage que fin 2022, lors des conclusions de l'étude en cours), ne pourront être financés qu'avec une augmentation du prix de l'eau.

Au sein de la Communauté de Communes, les communes ne s'alimentant pas sur le bassin de l'Ouche mais sur celui de l'Armançon ont un prix du m^3 à 3,016 € contre 1,70 € pour celles de la vallée de l'ouche (dont Mâlain).

Nous sommes donc dans l'obligation d'une part de tendre vers une harmonisation du prix du m^3 entre toutes les communes et trouver en même temps le prix permettant de financer les investissements.

En ce qui concerne l'assainissement collectif (réseau d'eaux usées et station d'épuration), la Commune de Mâlain verra la fin de la DSP (Délégation de service public) le 30 juin 2022. La Communauté de Communes reprendra la gestion de notre station d'épuration avec les 8 autres dont elle s'occupe déjà

Là aussi, un travail d'harmonisation des tarifs s'impose (9 stations sur le territoire et 9 tarifs très différents les uns des autres ; de même qu'un état des lieux sur l'état du réseau et des stations. Une étude est également en cours pour chiffrer les investissements nécessaires.

Mais comme pour l'eau, il faudra prévoir une hausse du tarif.

- L'eau potable est facturée par un abonnement fixe annuel et par un prix du m^3 (pour 2022 ; les abonnés auront à régler le dernier semestre de consommation de 2021, qui ne l'a pas été en 2021 et les 2 semestres de 2022).

- L'assainissement est quant à lui facturé sur la même facture que celle de l'eau potable et est donc basé lui aussi sur un abonnement fixe annuel et sur un prix du m^3 qui s'applique sur le volume d'eau potable consommée.

- Et viennent s'ajouter les différentes redevances à reverser aux agences de l'eau

Association foncière d'utilité publique (AFUP)

Ce projet destiné à accueillir quelques logements dans un contexte de forte tension sur le marché immobilier a reçu un avis réservé de la Préfecture. Cet avis est lié à la problématique de l'eau dans la vallée de l'Ouche. La communauté de communes est limitée par arrêté préfectoral à un volume de prélèvement annuel dans le milieu naturel, or ce seuil est dépassé. Celle-ci met donc en place un plan d'action destiné à réduire nos prélèvements dans le milieu naturel : suivi quotidien des volumes prélevés, recherche et réparations des fuites et interconnexion des réseaux.

Nous espérons que ces actions nous permettront de recevoir un avis favorable afin de pouvoir poursuivre ce projet

Rue Maurice Béné

Après avoir consulté le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement, nous avons lancé un appel d'offre afin de sélectionner un bureau d'étude capable de définir le projet d'aménagement de la rue et établir un coût financier précis. Nous avons retenu l'atelier LJN pour mener à bien cette mission. Une consultation avec les riverains sous la forme de réunions est prévue dans leur mission.

Actions envers les séniors

Nous avons recruté, via l'association Binôme 21, un service civique qui nous aidera à assurer des visites à domicile et des moments de convivialités. Dorian sera présent jusqu'au mois d'octobre. Un premier planning a été distribué à toutes les personnes de plus de 65 ans avec au menu atelier d'accompagnement numérique, sorties et jeux les mardis après-midi de 14h à 16h30, tous les 15 jours.

Rue de la Ferme

Quelques conducteurs se permettent de descendre la rue de la ferme qui est en sens interdit afin de réduire leurs trajets de quelques secondes. Nous avons pensé à transformer cette rue en impasse mais le ramassage des déchets obligerait les riverains à laisser leurs conteneurs aux extrémités de la rue, ce n'est pas le souhait de certains.

Espace de loisirs

Certains n'ont pas attendu le feu vert pour profiter du skate parc et des agrès . La table de tennis de table, le mobilier urbain et surtout les barres et protections du skate parc ne nous ont pas été livrés à temps et nous ont obligés à restreindre l'utilisation de la structure.

L'inauguration a eu lieu le 15 mai. A travers cet équipement, nous avons concrétisé notre souhait de maintenir et développer la pratique sportive en créant une aire de loisirs calibrée pour notre village, intégrée dans le paysage mais également de conforter une réelle vie locale.

Il s'agit d'un lieu de rencontre et d'échanges pour notre commune. Certains s'y réuniront pour disputer des matchs acharnés sur la table de ping pong, d'autres développeront leurs muscles ou travailleront leur cardio ou simplement leur équilibre sur les agrès, d'autres pratiqueront leurs sports de glisse : skate, roller ou trottinette.

Mais beaucoup viendront simplement pour observer le spectacle, retrouver les amis, discuter ou lier connaissance. Cette construction, c'est aussi l'établissement d'un nouveau lieu de vie au sein de notre commune.

Repas de l'amitié

Il a finalement eu lieu le 27 mars dernier sous un radieux soleil qui nous a permis de prendre l'apéritif dehors. Merci à toutes les personnes présentes pour ces moments de partage. Quel plaisir de se retrouver après ces longs mois d'isolement dus au covid !

Jardinons Mâlain et ruche

Les cuves de récupération d'eau de pluie le long du vestiaire de foot ont été raccordées au toit et reliées entre elles (merci Seb pour l'installation). Nous pouvons donc désormais arroser nos plantations sans souci

Le rendez-vous proposé lors de la « La Belle Journée » a permis de rencontrer de nouvelles recrues enthousiastes, un grand plaisir et de bons moments en perspective ! Au programme : désherbage et plantations diverses : courges, courgettes, cornichons, melon, tomates, citrouille, tournesol ! De petits panneaux indiquant les plantations ont également fait leur apparition. Le jardin commence sa transformation, petit à petit.

Merci également à Manu qui a proposé aux enfants une animation autour de la ruche. Pour le moment, les occupantes se font toujours désirer mais il faut être patient !

Les jardiniers vont donc se retrouver les dimanches matins, suivant les disponibilités de chacun, pour continuer à faire vivre le lieu et ce qui y pousse ! Si vous êtes intéressés pour participer à l'aventure, n'hésitez pas à nous faire signe sur comitemalain@gmail.com.

Retour sur « La Belle Journée »

Finalement, reporter la date de notre événement de printemps aura été bénéfique ! Le soleil était, cette fois-ci, au rendez-vous et le public également ! Merci aux participants !

La journée a débuté avec l'inauguration du skatepark par Nicolas Bénéton, maire du village et Céline Vialet, conseillère départementale, soulignant l'intérêt déjà grand pour ce lieu, lieu que les jeunes du village se sont déjà bien appropriés. L'aménagement sera prochainement terminé avec la mise en place d'une table de ping-pong et de tables de pique-nique.

Trois démonstrations se sont ensuite enchaînées: trottinette (avec les jeunes d'Owl Ride), roller (avec AMSport et deux champions de France 2019) et skate (avec la team « Shifty »), tout cela en musique (DJ Set Protagomix). L'occasion de donner envie de se lancer et de faire découvrir aux jeunes et moins jeunes malinois les différentes possibilités de profiter pleinement de ce nouvel espace.

Au programme également de cette belle journée :

- Une balade botanique autour du village, proposée par le groupe Biodiversité de Risomes
- Quelques vélos réparés grâce à « la Rustine »
- Des objets, livres et vêtements échangés, déposés, emportés sur le stand de la gratiferia, la brocante gratuite
- Des échanges intéressants sur le stand de la « Recyclerie », le projet porté par la Communauté de Communes Ouche et Montagne avec le Pôle d'Economie Solidaire 21 et Générateur BFC, qui vise à faire émerger sur le territoire un lieu de vie avec plusieurs activités : vente de produits de seconde main, location de matériel, ateliers participatifs.

des nouvelles de l'école maternelle

La fin d'année approche à grands pas mais pour autant les enfants sont bien occupés. Ils sont allés à la rencontre de M. Grammarre et de son ami qui restaurent les vitraux de l 'église. Ces derniers ont expliqué leur travail et ont invité les enfants à aller observer le vitrail du lavoir de la rue du Mont Chauvin

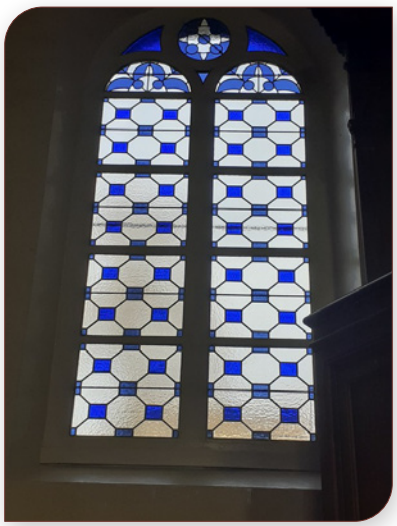

La classe des petits et moyens a commencé un petit jardin.

Merci à Sébastien pour la préparation.

Sinon Sébastien a installé notre nouveau toboggan dans la cour de récréation.

à l'école élémentaire

CLASSE VERTE

Depuis plusieurs semaines la situation sanitaire s'est améliorée et le protocole s'est assoupli, nous avons pu à nouveau reprendre certaines activités et organiser notre prochaine classe verte. Nous partirons du 20 au 24 juin près de Chamonix. Au programme, randonnées afin de découvrir les paysages, sa faune et sa flore, visite de Chamonix, découverte de la mer de glace. Nos élèves pourront ainsi terminer cette année scolaire d'une façon plus sereine et ce voyage leur permettra d'enrichir leurs connaissances sur site et leur vécu au sein de leur groupe classe pendant ces quelques jours.Ils reviendront certainement avec des souvenirs plein la tête, qu'ils pourront ensuite partager avec leur famille.

MC Royer , Directrice

XIII^{ème} foire des sorcières

Les écoles maternelle et élémentaire participeront à la fête des sorcières. Les œuvres confectionnées par nos élèves seront exposées le long du sentier qui mène au château.La sorcière des petits/moyens ouvrira le chemin, ensuite les chapeaux pointus des moyens/grands et les têtes de sorcières des CP/CE1 vous accompagneront tout au long de votre parcours classe des moyens/grands Les élèves de CP/CE1 sont en train de confectionner des têtes de sorcières; les CE2/CM1 vous présenteront le tour du monde des sorcières, quant aux CM1/CM2, ils réaliseront «des fresques ensorcelées»

Ci-dessous un petit texte expliquant leur travail :

«Pour la fête des sorcières, nous allons réaliser des fresques sur du film d'emballage tendu entre les arbres. En classe, avant de travailler sur le site, nous devrons chercher nos idées en groupe, faire des essais sur papier.

Il faudra peindre sur place. Nous allons devoir emmener tout notre matériel et de l'eau pour rincer les pinceaux. Nous espérons qu'il ne pleuvra pas !»

Les CM1/CM2

Nouveaux horaires

Depuis début mai, le public est désormais accueilli sur les mêmes créneaux sur les deux sites (Pont-de-Pany et Sombernon).

- Du lundi au jeudi : de 9h à 12h / 13h30-17h
- Vendredi : de 9h à 12h / 13h30-16h.

Démarches d'urbanisme en ligne

Depuis le 1er janvier 2022, il est possible de déposer vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide. Retrouvez le guide pratique en ligne sur le site de la CCOM. Vous avez une question ? Contactez la mairie.

Un projet de recyclerie sur le territoire

Synergie est une démarche initiée par la Communauté de Communes Ouche et Montagne, avec les acteurs économiques et habitants du territoire, visant à accompagner la création de nouvelles activités économiques sur le territoire.

Le projet de recyclerie a été sélectionné parmi 15 projets. Un lieu de vie pour tous les habitants du territoire, si possible dans un lieu à valoriser et avec plusieurs activités : vente de produits de seconde main, location de matériel, ateliers participatifs.

La Communauté de Communes, accompagnée par le Pôle d'Économie Solidaire 21, poursuit la dynamique pour affiner le projet et sa faisabilité : présentation du projet lors d'événements sur le territoire, recherche de porteur de projet, visite de recycleries existantes, constitution d'un groupe de travail pour structurer la réflexion.

Plus d'informations :
https://eco-oucheetmontagne.fr
Rubrique « Synergie »

France services

Ouvert depuis le 28 février, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

Un guichet unique, un espace ouvert à tous qui permet aux habitants du territoire d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : les ministères de l'Intérieur et de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la Caf, la MSA et la Poste.

- Coordonnées : 11 rue Ferdinand Mercusot, Sombernon. 03 73 55 11 51 accueil.fs@ouche-montagne.fr
- Horaires : Lundi : 13h30 - 16h / Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 16h /Mercredi: 9h - 12h / 13h30 - 18h30 / Samedi : 9h - 12h

Rencontres artisanales, commerciales et agricoles

Après 9 ans d'absence, elles reviennent les 1er et 2 octobre à Sombernon (Espace de la Brenne). Restez connectés pour découvrir les exposants.

Saison estivale

Suivez le compte Facebook «OucheEtMontagne» pour connaître l'actualité touristique et culturelle. Retrouvez notamment les Soirs de Marché et toutes les animations proposées pendant l'été !

Consultez également l'agenda
http://www.entre-ouche-et-montagne.fr/agenda.html

Vous voulez être informés sur l'actualité et les projets de la CCOM :

- Suivez le compte Facebook « CCOucheMontagne »
- Ou consultez le site communautaire : www.ouche-montagne.fr (nouvelle version à la rentrée)

Foyer Rural

Bonjour à toutes et tous,

Les cours se sont déroulés cette année avec plus ou moins d'élèves dans les cours. (COVID,...). Les activités suivantes sont données :

- la DANSE MODERNE le jeudi enfants à partir de 7ans jusqu'aux pré-ado, nous n'avons plus de cours adulte
- le CIRQUE le mercredi à partir de 14h30 pour les enfants de 4 ans aux pré-ado. 4 cours ont été mis en place et les cours des petits sont de ¾ heure
- le YOGA le mardi soir de 20h15 à 21h45. Nous avons pu reprendre ces cours à la Maternelle.
- la GYMNASTIQUE adulte le jeudi de 20h30 à 21h30
- le GATE BALL n'a pu vraiment être mis en place faute de participants, mais il y a toujours les séances à Pont-de-Pany le mercredi
- QI GONG: les cours n'ont pu être mis en place faute de PASS, nous les proposerons à la rentrée,ainsi qu'un cours qui remplacera le cours de gym.qui se déroulait le mardi matin,

En ce qui concerne la DANSE CLASSIQUE, nous ne trouvont pas de professeur ayant un Diplôme d'Etat ! Nous avons épuisé toutes les ressources du canton, mais il n'y a plus de cours de Classique dans le coin. Nous allons probablement mettre en place un autre cours à la rentrée pour les plus petites avant 7 ans.

Je ne peux que déplorer ce qui s'est passé à la rentrée de septembre ! Je suis toujours preneuse de toute solution.

Le spectacle de cirque et de danse se déroulera le dimanche 26 juin après-midi. Et nous allons pouvoir remettre notre voyage de fin d'année le samedi 2 juillet et devinez où ? NIGLOLAND bien sûr.

Nous participerons à la journée du Sport et des Associations le Dimanche 4 Septembre

Je vous souhaite ainsi que toute l'équipe du Foyer Rural, à vous et vos proches, d'être en bonne santé et une bonne fin des activités avec nous.

Prenez soin de vous .

Christine BEILLOIN
Présidente du Foyer Rural de Mâlain

Chasseurs

Chers tous,

Je tenais à aborder deux sujets avec vous en cette période printanière.

Dans un premier temps il est l'heure de faire le point sur la saison passée et notamment sur les rapports avec les autres usagers de notre campagne durant la saison de chasse.

Certaines personnes m'ont fait remarquer qu'ils s'étaient retrouvés, lors de leurs balades hivernales, au contact de chasseurs mâlinois en battue sans avoir vu préalablement sur leur chemin des panneaux annonçant une chasse en cours. Il est facilement compréhensible de tous que si vous accédez aux forêts de la commune par des chemins provenant des villages voisins, vous n'allez pas être informés, par l'intermédiaire de panneaux, que vous allez vous trouver sur un secteur de chasse. Chacun comprendra que nous ne pouvons envisager tous les chemins possibles, au travers des chemins et sentiers, pouvant mener à des parcelles chassées mais nous ne balisons que les accès directs aux lieux de chasse. Dans le cas contraire nous devrions signaler des entrées de chemins se trouvant sur les communes limitrophes ce qui provoquerait de totales contradictions avec les secteurs de chasse des associations voisines.

De plus, il y a eu certains cas cette saison où nos panneaux ont été détournés, renversés ou enlevés par des tiers qui ne se sont, bien entendu, pas fait connaître… Pour rappel, ces panneaux ont pour seul but d'informer les usagers qu'une action de chasse est en cours et en aucun cas ils interdisent un quelconque passage.

Le point étant fait sur le sujet précédent et les beaux jours étant arrivés, je me dois d'aborder la problématique de la reproduction des animaux sauvages.

Les éclosions et les mises bas allant voir le jour, je tenais à sensibiliser chacun sur la tranquillité dont doivent bénéficier les animaux afin que les naissances puissent être pérennes. C'est surtout avec nos animaux domestiques que nous devons être vigilants car ils représentent un véritable danger pour plusieurs espèces d'oiseaux et de mammifères sauvages lorsqu'ils ne sont pas sous surveillance accrue. Même si nos chats et chiens n'ont pas l'intention de tuer, rien que le fait de chasser peut détruire une nichée ou faire avorter une femelle prête à mettre bas.

Nous devons être attentifs à ce que nos chiens et chats ne divaguent pas mais aussi, lors de nos balades champêtres, nous devons garder nos chiens en laisse ou sous surveillance attentive quand nous savons que notre chien à l'instinct chasseur. De cette façon nous éviterons de détruire des vies avant qu'elles ne puissent voir le jour.

Bien à vous.

L.BORGEOT
Président de la société de chasse de Mâlain

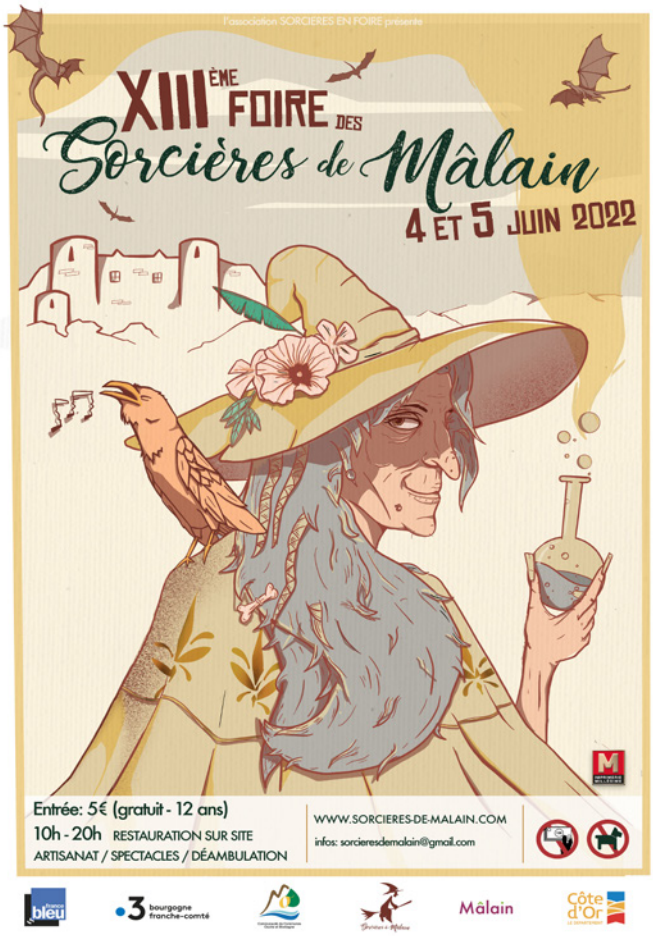

30 000 visiteurs en 2019 pour notre petit bourg de tout juste 800 habitants. La magie des lieux peuplés de créatures ensorcelées émerveille petits et grands.

Après un repos forcé pour cause de crise sanitaire, les Sorcières reviennent en pleine forme.

Comme vous le savez, l'association est propriétaire d'un terrain dans le secteur supérieur de la foire. Ce terrain est régulièrement entretenu afin d'accueillir au mieux les visiteurs depuis la foire de 2019. Des arbustes ont été plantés, le gazon est maintenant dense, les lieux sont désormais parfaitement propres pour la foire à venir. Une scène démontable est en cours de construction (scène Excalibur) afin de recevoir des troupes pour les différents spectacles qui animeront la foire.

Cette année, nos amis sorciers ont fabriqué une quinzaine de tables, ainsi que les bancs qui iront avec, afin de pouvoir ripailler assis et se délasser.

Pour les 25 ans des Sorcières, la magie est au rendez-vous car durant les 2 jours de fête vous découvrirez pas moins de 130 artisans de qualité, essentiellement de notre grande région, qui proposent des créations et des produits autour de la nature, de la magie et du fantastique...l'ensemble des troupes a été renouvelé (une quinzaine au total). Une déambulation de troupes de personnages fantastiques, sorcières et autres drôles de bêtes de toutes tailles … Les manifestations ne manqueront pas !

Les horaires ne changent pas … La foire sera ouverte de 10h à 20h le samedi et le dimanche.

Pendant la foire, la visite du Château Médiéval est libre d'accès. Avec un nombre limité de visiteurs pour des raisons de sécurité.

Les Sorcières de Mâlain

Les 4 & 5 juin prochains, se tiendra dans notre beau village la XIII[ème] foire des Sorcières de Mâlain.

Un anniversaire à ne pas manquer :

Les 25 ans des Sorcières de Mâlain

Cette manifestation organisée par les membres de l'association Sorcières en foire est gérée par un bureau de 13 membres actifs et motivés ! A l'origine, la toute première foire Moyenâgeuse au pays des Sorcières est née de l'initiative de quelques membres du comité des fêtes de l'époque. Ce n'était qu'une fête de 150 m de long de la rue du four qui ne durait qu'une journée. Nous sommes aujourd'hui bien loin de cet événement intimiste de 1997. La manifestation a grossi avec les années. D'une journée, elle est passée à 2 en 2017. Et c'est aujourd'hui un succès populaire et attendu ! A chaque édition la fréquentation ne cesse d'augmenter : près de

En cas de problème, contacter David Milhem au 06 20 07 92 55.

Plus d'infos :

Des questions ? Venez nous voir au lavoir lors des permanences du samedi, sinon,contactez nous : sorcieresdemalain@gmail.com

Vous souhaitez devenir bénévole ? Passez nous voir au lavoir ! Ou en nous envoyant vos coordonnées à benevoles.sorcieresdemalain@gmail.com

Pas de fête sans vous

Nous tenons à remercier par avance les Mâlinois et Mâlinoises pour leur patience et leur aide. Deux points importants pour l'organisation de la foire :

1.Circulation et stationnement les 4 & 5 juin (plan consultable en Mairie). Une réglementation s'impose via un arrêté municipal consultable par voie d'affichage et sur le site internet www.malain.fr

Les principales dispositions :

- accès limité du lundi 30 mai au vendredi 3 juin de 6h à 22h pour la préparation et le montage. Et le lundi 6 juin de 6h à 22h pour le démontage.
- fermeture à la circulation du vendredi 3 juin à 22h jusqu'au lundi 6 juin à midi pour les rues de Sercey / du Mont Chauvin / Boudrot / Mialet / de l'Église / Maurice Béné / de Savigny / de la Poste.
- Sens unique les 4 & 5 juin de 6h à 22h petite rue de l'Église, rue Maurice Béné et début de la rue de Sercey. La rue Maurice Béné sera en sens unique (voie de droite réservée aux piétons et voie de gauche aux voitures)
- Limitation des routes départementales 33 et 104 G. Et certains chemins seront barrés du 3 juin 22h au 6 juin midi.

2.Accès à la foire pour les Mâlinois

Une gratuité évidente pour les résidents de notre beau village. Afin de pouvoir circuler librement sur le site de la foire, un bracelet orange vous a été remis (La distribution est en cours, en cas d'absence un petit mot vous sera déposé dans votre boîte aux lettres avec toutes les informations pour récupérer vos bracelets). À noter : Aucune distribution ne sera faite le jour de la foire aux entrées.

Les Mâlinois résidant dans le secteur de la foire (voir plan) devant recevoir des soins à domicile les 4 & 5 juin doivent nous prévenir afin d'organiser l'accès du personnel médical ou paramédical.

Estimation - Vente

Steve Petot
Consultant immobilier
06 45 77 00 83

LAFORÊT

www.laforet.com/dijon-portesdusud
LAFORET - 13 rue Gaudot - 21410 MÂLAIN - stpetot@laforet.com

COUVERTURE - ZINGUERIE

Christophe BORDE

6 rue de la Poste
21410 MALAIN

Tél / Fax : 03 80 49 74 39 - GSM : 06 76 18 15 02

Le GAM

Le Groupe archéologique du Mesmontois peut se targuer, en ce début de saison estivale, d'une centaine d'adhérent.e.s à jour de cotisation.

Cette confiance nous honore. D'autant plus qu'elle est le fait, pour moitié, de Mâlinois.e.s ou de personnes résidant au bords de l'Ouche, ou de la toute proche « Montagne » qui l'encadre !

Les « Anciens », ceux pour qui la Butte du Château de Mâlain reste l'immense terrain de jeux de leur enfance ; les « Historiques », ceux qui ont assuré la renaissance de ces ruines remarquables avec un enthousiasme toujours renouvelé ; mais aussi les « Jeunots » qui, à la fin du XX^{e} siècle du haut de leurs sept ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, ont découvert « Leur Château-fort » en cours de dégagement, fenêtre sur l'Histoire s'ouvrant à leurs yeux émerveillés !

Tous participent, à leur manière, à cet extraordinaire chantier et semblent y trouver leur miel !

Cet élan intergénérationnel est une réelle promesse pour la survie de ce site magnifique qui a résisté à dix siècles de fastes et d'oublis.

Les uns et les autres, ensemble, peuvent encore beaucoup pour lui. Nous les remercions ici, en toute simplicité.

Il est toujours temps pour ceux qui ne se sont pas acquittés de leur adhésion 2022 de nous faire signe et de nous rejoindre, ils trouveront le formulaire sur notre site www.chateau-malain-bourgogne. Ce geste demeure bien sûr une de nos rentrées importantes d'argent mais nous permettra aussi de continuer la restauration du château.

Cette année, nous avons ouvert nos portes le 17 avril, jour de Pâques, et le public était au rendez-vous, toujours aussi enthousiaste.

Un partenariat vient d'être mis en place avec la Communauté de Communes Ouche et Montagne, Direction tourisme et culture qui nous permettra, du 8 juin au 28 août, une ouverture cinq jours sur sept, du mercredi au dimanche, de 14h à 17h30 dernier accueil des visiteurs, pour une fermeture à 18h. Une annexe de l'Office du tourisme sera présente à l'entrée du château et assurera la billetterie de notre propre site. Nos bénévoles s'efforceront de maintenir l'ouverture des dimanches matin et proposeront, en fonction des demandes faites au GaM, des visites guidées thématiques comprenant aussi celles du Musée, de Mediolanum ou du Trou du Diable.

copyright dM/GaM 2022

Nous espérons que cette aide offrira au château de Mâlain une visibilité renforcée et salutaire.

Cette photo de la Fenêtre du guetteur, réalisée en 1961, par un de nos sociétaires, « Jeunet » à cette époque, nous rappelle le niveau d'ensevelissement du château il y a soixante et un ans, sur un terrain dit « Les ruines du vieux château » appartenant alors à Marie-Madeleine Dieudé. Elle fut, bien involontairement, à l'origine de cette extraordinaire aventure et nous a quittée en cette fin avril dans sa cent-unième année.

Ne l'oublions pas. Il nous incombe de vouloir continuer la poursuite de cette histoire, et de cette restauration, en son honneur !

Guy DELORME
Président du Groupe archéologique du Mesmontois

Risomes

Le retour des beaux jours est l'occasion de venir faire ou refaire un tour du côté des alternatives agriculturelles.

Le café associatif du 30 rue de la gare, le Chauffe Savate vous ouvre ses portes tous les vendredis soir à partir de 18h : en terrasse ou à l'abri, entre amis ou en famille, pour les grands et les petits.

Après deux années d'activité réduite, les concerts reviennent. Le 13 mai dernier, nous avons accueilli le groupe *Réchauffement Chromatik,* c'est au tour du groupe Les Mauvaises Foi d'animer la soirée du 3 juin prochain (entrée libre - concert au chapeau).

La Tourniquette, épicerie coopérative, vous attend également pour découvrir de bons produits locaux, bio et paysans, vous y trouverez tous les produits du quotidien ! Elle est ouverte les mardi, mercredi et vendredi de 15h à 19h et le samedi matin de 10h à 12h.

L'association Risomes c'est aussi de nombreux groupes d'actions qui vous accueilleront à bras ouverts autour des thématiques écologiques et solidaires. (https://alternatives-agriculturelles.fr)

Son partenaire de longue date, le Groupement Foncier Agricole citoyen Champs Libres, organise son assemblée générale le samedi 18 juin à partir de 14h au 30 rue de la gare. Depuis 2015, grâce à ses 208 associés, le GFA a permis d'installer 6 paysans sur une quarantaine d'hectares. Venez à la rencontre de l'équipe et des agriculteurs pour en savoir plus sur cette initiative.

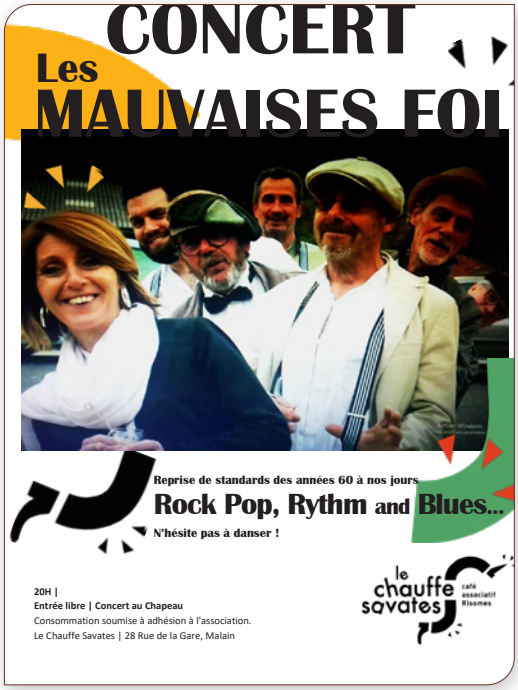

Galop Mâlain

Avec sa trentaine d'adhérents et sa vingtaine de cavaliers, notre petite association sans prétention avec ses modestes installations, poursuit de façon quotidienne son bonhomme de chemin et représente toujours avec fierté et dynamisme notre commune et territoire. C'est ainsi qu'au cours des différents déplacements depuis l'automne dernier dans des écuries prestigieuses (le Galopin à Brazey en Plaine, l'Etrier de Bourgogne, le Cercle hyppique Dijonnais, le lycée la Barotte à Chatillon-sur-Seine, le lycée militaire à Autun), nos cavaliers sont toujours revenus avec des podiums et des classements remarquables et remarqués par rapport à ces grandes écuries ! Une mention spéciale à Mila et Maëlys qui ont été championnes départementales dans leur catégorie ainsi qu'à Valérie qui pour son premier concours de sauts d'obstacle à un âge avancé, s'est classée 9ème à Autun !

Ces bons résultats ne pourraient pas se faire sans le professionnalisme et le dévouement de nos deux monos bénévoles Amélie et Myriam.

Un grand merci également à la commune de Mâlain, la Communauté de communes, le Conseil départemental ainsi qu'au Cav'O, qui nous ont permis de procéder au remplacement du 4x4, véhicule indispensable pour le fonctionnement quotidien de notre association, ou d'améliorer le confort du travail des bénévoles.

Nous vous donnons rendez-vous à la foire des sorcières afin de retrouver la joyeuse troupe des Centaures, le 26 juin lors de la journée de l'enfance à Agey et le 18 septembre 2022 pour notre vide grenier.

Association Galop Malain : asso.galopmalain@gmail.com

Bérénice et Guillaume contre la publicité au téléphone !

A la Malinette, Bérénice et Guillaume souffraient d'appels publicitaires incessants, en particulier lorsqu'ils accueillaient leurs hôtes. Lors du dernier recensement, Bérénice avait constaté que de nombreux mâlinois étaient dans la même situation qu'eux. Ils ont alors tous deux réfléchi à une solution et inventé le Tranquilitel.

« C'est un petit boîtier, développé et programmé par nos soins à Mâlain. Il se branche sur le téléphone fixe et filtre automatiquement les appels indésirables : le téléphone ne sonne plus du tout lorsqu'un téléprospecteur se présente. Seuls les appels légitimes le font sonner.

Après une multitude de tests réussis chez nos proches - qui ne voulaient plus s'en séparer! - nous avons décidé de nous lancer dans la commercialisation de notre invention.

Le Tranquilitel est ultra-simple d'utilisation. La magie opère dès qu'il est branché. Il joue son rôle instantanément, sans rien à faire : pas de bouton, pas d'écran. Voici la recette secrète …

Il se branche très simplement : entre la prise murale (ou la Box Internet) et le téléphone fixe.

Il demande aux appelants de taper un code énoncé clairement, pour s'assurer qu'il s'agisse bien d'humains et non d'automates. En effet, les centres d'appels utilisent des automates pour composer nos numéros. Ces automates, incapables de taper le code, sont donc automatiquement refoulés, laissant la place aux vrais appels.

Les premiers utilisateurs sont ravis de constater une suppression totale des appels publicitaires et nous invitent à faire connaître cette solution. En plus du plaisir retrouvé d'utiliser son téléphone fixe, Tranquilitel participe à la prévention des risques de chutes pour les personnes âgées et évite les arnaques au téléphone. La ligne reste plus disponible pour les appels vraiment utiles.

Il est durable et se branche sur un téléphone existant, nul besoin de changer d'appareil : c'est aussi en cela qu'il est une solution simple et durable. De par son efficacité et sa simplicité, il peut facilement être offert en cadeau.

Nous sommes enchantés de pouvoir démarrer une telle activité dans notre beau et dynamique village de Mâlain. C'est pourquoi nous serons ravis de vous rencontrer à La Malinette pour échanger et vous faire bénéficier d'un tarif malin :)»

Au plaisir de vous retrouver prochainement !

Amicalement,

Bérénice et Guillaume

À La Malinette, 7 rue Boudrot

06 68 48 26 53

https://www.tranquilitel.com

ATELEC

ELECTRICITÉ GÉNÉRALE

Une idée lumineuse pour tous vos travaux d'électricité :

- Dépannage
- Mise en conformité
- Réfection d'ancien
- Construction neuve
- Chauffage électrique
- Câblage informatique
- Industrie

5, Impasse des Tilleuls - **21410 MALAIN**
Route de Saulon - **21220 GEVREY-CHAMBERTIN**
Tél./Fax : 03 80 23 64 75
Portable : 06 11 67 28 90

Bruno LACHICHE

Vente,
Entretien, SAV
adoucisseur d'eau
toutes marques,
piscine privée

54 bis rue Boudrot
21410 MALAIN
Tél. 03 80 23 62 80
Port. 06 28 04 82 18
E-mail : bruno.lachiche@dbmail.com

PIETRAPOLIS

IMMOBILIER

Edwige FAUGERAS
06 20 43 03 36

Estimation - Vente

e.faugeras@pietrapolis.fr
rue de l'église - 21410 PRÂLON

Menuiserie Chaineaux

rue du Four - 21410 Mâlain

Menuiserie du bâtiment / Restauration / Patrimoine
Escaliers / Parquets / Agencement intérieur

03 80 49 72 33 - 06 71 87 29 82
www.menuiserie-chaineaux.com

---

sbelec21@hotmail.fr

SB ELEC
électricité générale
neuf et rénovation

Bouttefroy Sébastien
3 petite rue gaudot
21410 Mâlain

tel: 06.79.70.51.56

Bien être à Malain

Thérapie japonaise sous forme de pressions avec les mains sur le corps habillé et étirements

Pour tous les problèmes liés au stress, mal de dos, sciatiques, entorses, tendinites, problèmes de sommeil, migraines, burn-out

Anne Loones
Praticienne en shiatsu
Ecole française d'Eric Martin
5 rue des vignes MALAIN
06 13 12 88 46

Séance d'une heure, sur RDV, à mon domicile
Séance "découverte" à 25 euros, puis 40 euros

GRAFiTek

grafik / web / print / référencement / com'

Arnault LEMAIRE
06 16 27 14 88
www.grafitek.fr

Aec Espace Pub

Objets et cadeaux publicitaires

4, rue des Ferrettes • 21410 Mâlain
Tél. 03 80 23 67 02 • Fax 03 80 23 67 08
E-mail : aec.espace.pub@wanadoo.fr

mots Croisés France cours d'eau

par Jean Toulouse

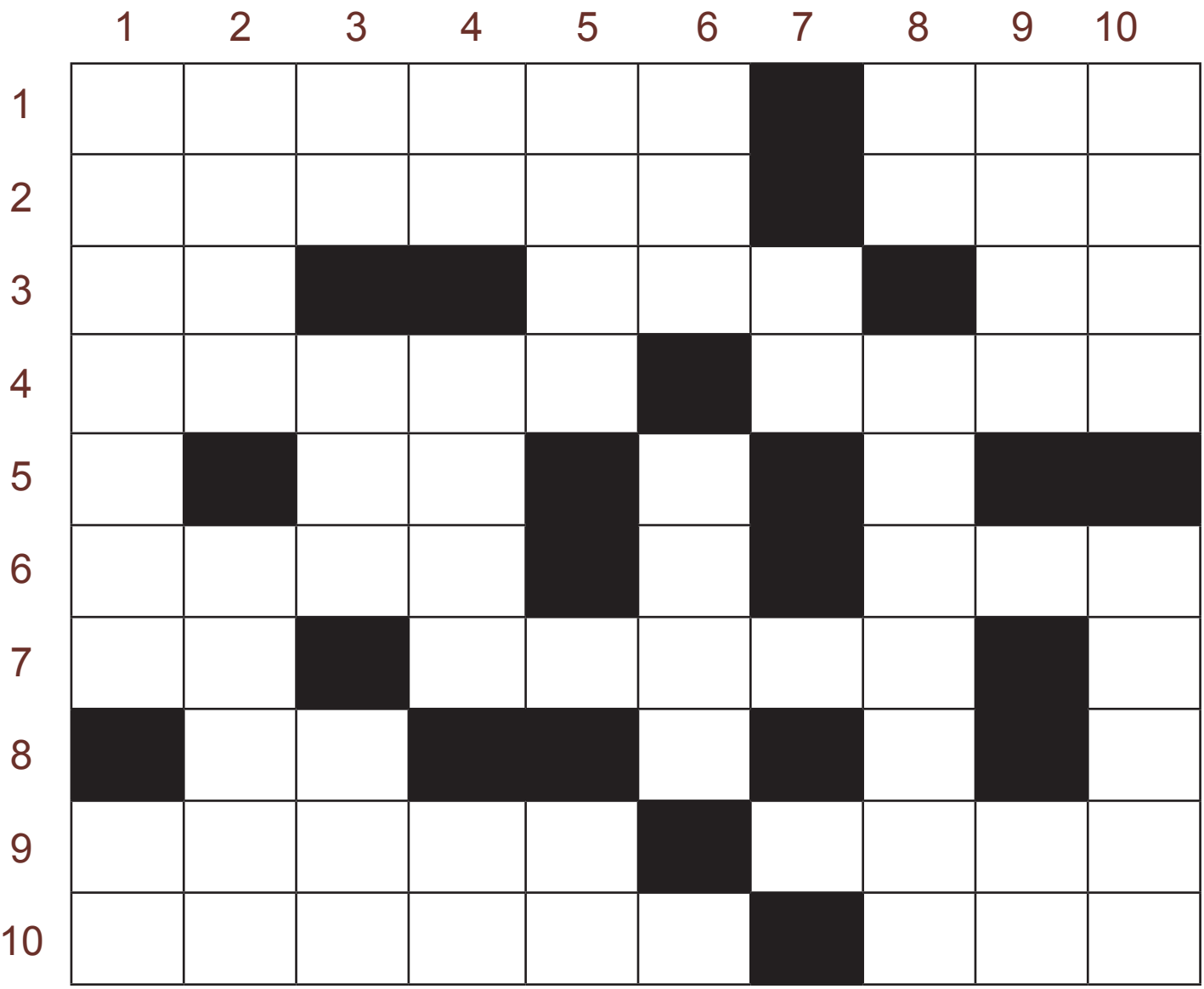

HORIZONTALEMENT

1. Affluent de la Loire ; Affluent de la Garonne
2. Espéré vivement ; Refusa d'admettre
3. Début d'égalité ; Rouge à gorge ; Service de renseignements
4. Affluent de la Saine ; Ville sise sur la garonne
5. Conjonction
6. Fleuve côtier de Normandie ; Transporte chaque jour des milliers de Parisiens
7. Refus anglais ; Article d'un rédacteur d'un journal
8. Bout de brin
9. Grand fleuve ; Peit quadrupède
10. Petites étendues d'eau ; Dans le verbe avoir

VERTICALEMENT

1. Affluent du Tarn ; Article
2. Représentation graphique d'une marque ; Appareil automatique qui peut remplacer l'homme
3. Parcouru des yeux ; Réponse négative ; Vallée fluviale du bord de mer
4. Pronom personnel ; Une grande quantité ; Voie routière importante
5. Rivière de Normandie ; Début d'égoïsme
6. Crie dans les bois ; Fleuve servant de frontière
7. Fleuve côtier du nord de la France
8. Phonétiquement prénom féminin ; Grand fleuve du sud ouest
9. Affluent de la Seine ; Conjonction
10. Affluent de la Garonne ; Grand fleuve se terminant par un delta